Montréal mercredi 6 mars 2013 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 112 56 pages, 5 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE



HUGO CHAVEZ, 1954-2013

HÉROS ET TRUBLION

Le porte-étendard de la gauche latino-américaine a succombé à un cancer, hier. Ses partisans saluent un « géant », d'autres espèrent des changements au Venezuela.

PAGES A2 ET A3

LAPRESSE.CA
DES REPORTAGES VIDÉO DE SERGE BOIRE À CARACAS

AGNÈS GRUDA
ADIÓS, PRESIDENTE
PAGE A3

MARIO ROY
LA TRAGÉDIE
DÉBATS PAGE A22

PHOTO GERARDO GARCIA, ARCHIVES REUTERS





INCONDUITE SEXUELLE

DES PSYS RADIÉS ENSEIGNENT À L'UNIVERSITÉ

Les thérapeutes fautifs s'en tirent souvent à bien meilleur compte que leurs victimes.

PAGES A12 ET A13

ILLUSTRATION GHASSENE JERANDI, LA PRESSE

PATRICK LAGACÉ
MARC OUELLET PEUT REMERCIER L'INTERVIEWEUSE
PAGE A18

CANADIEN **3** ISLANDERS **6**
PAS DE POINT, CETTE FOIS...
SPORTS

PHOTO FOURNIE PAR TANDEM.MU

50 À 70 % DE RABAIS
SUR VÊTEMENT D'HIVER SÉLECTIONNÉ
OBERSON
*1355 boul. des Laurentides **Laval***
*8680 boul. Leduc **Quartier DIX30***

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Quelle est la différence entre le PQ et Brandon Prust?
Brandon Prust ne recule devant rien.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1



MA VISION VAUT _____ $

Nous savons que votre vision n'a pas de prix.
Mais doit-elle nécessairement coûter cher?

Libérez-vous de vos lunettes et verres de contact **à partir de 490 $/œil***

Découvrez comment nous y arrivons sur lasikmd.com
Consultation gratuite : 1-877-768-9888

LASIK MD VISION

*Les prix peuvent changer sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 $ par œil. Applicable sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

HUGO CHAVEZ 1954-2013

ÉMILIE BILODEAU



ÉTATS-UNIS

« En ce moment difficile de la mort du président Hugo Chavez, les États-Unis renouvellent leur soutien aux Vénézuéliens et leur intérêt à établir des relations constructives avec le gouvernement vénézuélien. »

— Barack Obama, président des États-Unis



CANADA

« J'aimerais transmettre mes condoléances à la population vénézuélienne à la suite du décès du président Chavez. Le Canada compte travailler avec la personne qui lui succédera ainsi qu'avec d'autres dirigeants de la région en vue de rendre l'hémisphère plus prospère, plus sûr et plus démocratique. »

— Stephen Harper, premier ministre du Canada

RUSSIE

« Il était un grand politicien pour son pays, pour l'Amérique latine et pour le monde. »

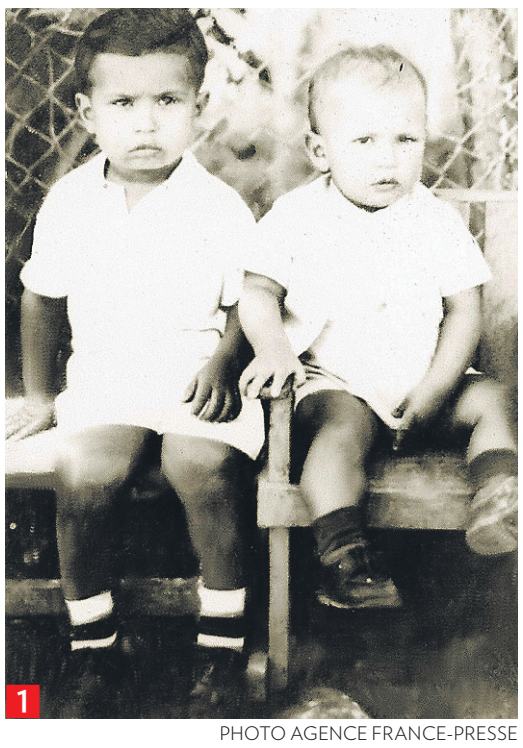
— Vitali Touchkine, ambassadeur de la Russie aux Nations unies, qui a qualifié la mort de « tragédie »



«Les Vénézuéliens aimaient le leader, le personnage. Mais pas nécessairement le parti et les politiques qu'il avançait. Ça prendra du temps, mais lentement, ça va changer», croit le sociologue Justiniano Vasquez, qui a quitté le Venezuela il y a 10 ans.

PHOTO ARCHIVES, AGENCE FRANCE-PRESSE

DEUIL AU



1

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE



2

PHOTO AFP

NAÎT LE 28 JUILLET 1954
à Sabaneta, dans les Andes

1982 Participe à la formation d'un groupe de militaires qui s'inspirent de Simon Bolivar.

1992 Participe à un putsch militaire raté qui lui vaut deux ans de prison.

1998 Élu président avec 56 % des voix.

2002 Déjoue une tentative de coup d'État appuyée par les États-Unis.

2006 Réélu président avec 63 % des voix.

2009 Remporte un référendum abolissant la limite de deux mandats présidentiels.

2011 et 2012 Subit des traitements à Cuba pour un cancer.

2012 Remporte de nouveau l'élection présidentielle avec 55 % des voix devant un unique candidat de l'opposition, Henrique Capriles Radonsky.

2013 Caracas annonce que Chavez est de retour au Venezuela, dans un hôpital militaire.

5 MARS 2013 Le vice-président du Venezuela, Nicolas Maduro, annonce qu'Hugo Chavez est mort à 16 h 25.

SERGE BOIRE
COLLABORATION SPÉCIALE

CARACAS — « Nous avons reçu la nouvelle la plus éprouvante et la plus tragique que nous puissions annoncer à notre peuple », a déclaré hier, la voix nouée par l'émotion, le vice-président du Venezuela Nicolas Maduro, lorsqu'il a annoncé aux Vénézuéliens que leur président avait perdu son combat contre le cancer.

Hugo Chavez, 58 ans, s'est éteint à 16 h 25, heure locale, dans un hôpital militaire de Caracas où il luttait pour sa vie depuis près de deux semaines, mettant fin à un règne présidentiel de 14 ans.

Dans les minutes qui ont suivi l'annonce à la télévision nationale, des centaines de personnes sont descendues dans la rue, photos du défunt à la main, pour le pleurer.

« Nous l'aimons, s'est exclamé un de ses partisans en larmes, qu'il repose en paix. »

Presque au même moment, près de la Plaza de la Candelaria, les commerces et restaurants fermaient leurs portes et renvoyaient leurs employés à la maison.

« Nous craignons une émeute, lance le propriétaire d'un restaurant, et comme nous ne pouvons pas faire confiance à la police, il vaut mieux fermer et se barricader. »

Malgré les appels au calme lancés par le vice-président,

1. Hugo Chavez, à droite, et son frère Adam.
2. Simon Bolivar, qui a chassé les Espagnols de l'Amérique du Sud au XIXe siècle, était une inspiration pour Chavez.
3. En 14 ans de règne, l'homme au légendaire béret rouge s'est attaqué à la pauvreté et aux inégalités sociales.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	ARTS **6**
Astrologie du jour	VOYAGE **6**
Bourses	AFFAIRES **10**
Débats	A **22 et 23**
Décès	VOYAGE **7 à 9**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **16**
Monde	A **19 à 21**
Petites annonces	AFFAIRES **4 à 6**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Ciel variable, maximum 2, minimum -4.
Voyage 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

HUGO CHAVEZ 1954-2013

CUBA

« Avec une profonde et déchirante douleur, notre peuple et le gouvernement révolutionnaire ont appris le décès du président Hugo Chavez. [...] Il a brillé dans les batailles internationales face à l'impérialisme, toujours en défense des pauvres, des travailleurs, de nos peuples. Enflammé, persuasif, éloquent, ingénieux et émouvant, il parlait depuis les entrailles des peuples, chantait nos joies et déclamait nos poèmes avec un optimisme perpétuel. »

— Communiqué du gouvernement cubain lu sur les ondes de la télévision nationale



BRÉSIL

« Nous n'avons pas toujours été intégralement d'accord avec le président Chavez, mais sa disparition représente une perte irréparable. Il était un ami du Brésil et du peuple brésilien. »

— Dilma Rousseff, présidente du Brésil

COLOMBIE

« Nous ressentons une profonde tristesse. Nous avons bien travaillé avec le président Chavez. Je crois que cela a été, au cours des deux dernières années, une très bonne relation, nous avons beaucoup avancé. »

— Maria Angela Holguin, ministre colombienne des Affaires étrangères



PHOTOS REUTERS ET AGENCE FRANCE-PRESSE



Dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la mort du président vénézuélien à la télévision nationale, des centaines de personnes sont descendues dans la rue, photos du défunt à la main, pour le pleurer.

PHOTO CARLOS GARCIA RAWLINS, REUTERS

VENEZUELA

le gouvernement a déployé la police et l'armée partout au pays, craignant des affrontements.

À la tombée de la nuit, les rues du centre-ville étaient désertes, la totalité des transports publics a cessé de fonctionner; quelques cris de désespoir retentissaient de temps à autre de la part de partisans, qui déambulaient avec des banderoles et des photos d'*El Commandante*.

Devant l'hôpital militaire où Hugo Chavez était soigné, des centaines de personnes se sont rassemblées, scandant « Chavez au Panthéon! Nous sommes tous Chavez », reprenant le slogan que le Parti socialiste avait lancé il y a plusieurs semaines.

Froideur chez les opposants

Les partisans de l'opposition n'ont pas vraiment été surpris ou émus par la mort d'Hugo Chavez.

« C'est ce qui allait arriver. Tout le monde le savait, mais personne n'osait trop parler de peur de représailles », lance une passante qui a requis l'anonymat.

D'autres y voient un espoir de changement, dans un pays complètement polarisé entre partisans et opposants.

« C'est un changement, mais nous n'avons aucune idée de ce qui va suivre », dit un homme à la sauvette. « J'espère que nous arriverons à une prise de conscience collective et que quelqu'un chose de positif va en ressortir », conclut-il, en pressant le pas pour rentrer chez lui.

Les autorités ont décrété sept jours de deuil et des funérailles nationales auront lieu vendredi.

Entre-temps, le vice-président Nicolas Maduro assumera l'intérim, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, jusqu'au déclenchement d'élections dans 30 jours, comme le stipule la Constitution du pays.

Le candidat de l'opposition Henrique Capriles, qui affrontera vraisemblablement le vice-président Nicolas Maduro, a appelé les Vénézuéliens à l'unité dans ce moment de haute tension, en assurant la famille du défunt de sa solidarité.

Devant l'hôpital militaire où Hugo Chavez était soigné, des centaines de personnes se sont rassemblées, scandant «Chavez au Panthéon! Nous sommes tous Chavez», reprenant le slogan que le Parti socialiste avait lancé il y a plusieurs semaines.



PHOTO AFP

Adiós, Presidente



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Hugo Chavez s'était donné jusqu'en 2021 pour construire son « socialisme du XXIe siècle ». Il est mort huit ans avant cette échéance, laissant derrière lui un pays profondément divisé et un héritage controversé qui pourrait bien ne pas lui survivre.

En 14 ans de règne, l'homme au légendaire béret rouge aura réussi à réduire de moitié le taux de pauvreté dans un des pays les plus inégalitaires de la planète. Finançant de généreux programmes sociaux grâce aux revenus du pétrole, il s'est attaqué aux bidonvilles, a fait reculer la mortalité infantile, a diminué substantiellement le niveau d'analphabétisme. C'est énorme. Aucun pays de la région, et peut-être même de la planète, n'a fait autant, en si peu de temps.

Mais tout en soulageant l'extrême misère à grands coups de pétrodollars, Hugo Chavez a laissé sombrer l'économie de son pays. Il a exproprié massivement des terres agricoles, a laissé les infrastructures dans un état lamentable. Même s'ils sont assis sur une immense réserve d'or noir, les Vénézuéliens doivent faire face à des pannes électriques récurrentes, conduisent sur des routes défoncées et souffrent de pénuries alimentaires chroniques. Ajoutez-y une couche de corruption généralisée, et vous êtes loin, très loin, du paradis du socialisme…

« L'économie vénézuélienne est en très mauvais état », résume Graciela Ducatenzeiler, spécialiste de l'Amérique latine à l'Université de Montréal.

Hugo Chavez est resté, jusqu'à la fin, un leader aimé par son peuple.

Et cette crise s'aggrave. Au début de l'année, le bolivar a été dévalué de 30 %. Ce qui entraîne une hausse des prix, qui s'ajoutera à une inflation déjà galopante.

Socialement, le « modèle Chavez » est un succès. Mais économiquement, il a du plomb dans l'aile. Et selon Graciela Ducatenzeiler, ce qui a permis au régime Chavez de tenir le coup, malgré ses échecs, c'est l'immense charisme du *presidente*.

Car même s'il a dirigé son pays à coups de décrets, qu'il a concentré le pouvoir entre ses mains, muselé les médias et donné libre cours à un ego gonflé à l'hélium, Hugo Chavez est resté, jusqu'à la fin, un leader aimé par son peuple. Assez, en tout cas, pour que celui-ci le reporte au pouvoir avec 55 % des voix, en octobre 2012.

Une fois que sa bouille colorée et ses discours presque aussi longs, mais beaucoup plus amusants, que ceux de son ami et mentor Fidel Castro auront disparu des écrans de télévision, tout sera possible.

À court terme, son vice-président, Nicolas Maduro, a toutes les chances de remporter la prochaine élection. Pour l'instant, le Venezuela est un pays en deuil. Et ce deuil joue en faveur du régime sortant. Mais par la suite, tous les scénarios sont ouverts.

L'armée continuera-t-elle à soutenir le successeur de Chavez? La grogne suscitée par la dernière dévaluation du bolivar se traduira-t-elle par un mouvement de protestation plus vaste, une fois que les Vénézuéliens auront séché leurs pleurs?

Et si c'est le cas, si le « chavisme » s'effrite dans les mois et années suivant la mort de Chavez, quel sera l'impact pour des pays comme Cuba ou le Nicaragua, économiquement branchés sur le pétrole vénézuélien? Quel impact pour tout ce mouvement de pays alignés sur Caracas, qui rejettent les États-Unis et fréquentent des régimes douteux, tels que ceux de l'Iran et de la Syrie de Bachar al-Assad?

Pour l'instant, l'avenir du Venezuela est en forme d'immense point d'interrogation. Ce qu'on peut espérer, c'est que si le pays change de cap, il ne jette pas ses programmes sociaux avec la proverbiale eau du bain.

■■■

Peu avant l'annonce de la mort de Chavez, le vice-président Nicolas Maduro a accusé les États-Unis et Israël de préparer un complot contre le Venezuela en lançant des rumeurs sur la santé du président. Ils pourraient même être responsables de cette maladie qui a fini par avoir raison du *commandante*, a-t-il ajouté, avant de renvoyer deux diplomates américains de Caracas. Décidément, l'après-Chavez commence sur une note de pur délire.

COMPLÈTEMENT NOUVEAU.
TOTALEMENT NISSAN.

NISSAN®

DÉCOUVRIR_

VOICI NOTRE TOUTE NOUVELLE GAMME PLUS ÉCONOME D'ESSENCE QUE JAMAIS.



Sentra 1.8 SL illustrée

Pathfinder Édition Platinum illustré

Berline Altima 3.5 SL illustrée

SENTRA 2013

• Meilleure consommation combinée de sa catégorie[2] • Informez-vous sur notre programme « Premier achat »

LOUEZ À PARTIR DE
168$[1] / 36 MOIS
AVEC **0$** EN COMPTANT INITIAL

PATHFINDER 2013

• Meilleure consommation combinée de sa catégorie[3] • Habitacle à 7 places le plus spacieux de la catégorie[4]

LOUEZ À PARTIR DE
398$[1] / 60 MOIS
AVEC 1 450$ EN COMPTANT INITIAL

BERLINE ALTIMA 2013

• Meilleure consommation sur route de sa catégorie[2] • Meilleur choix sécuritaire de IIHS[5]

LOUEZ À PARTIR DE
288$[1] / 60 MOIS
AVEC **0$** EN COMPTANT INITIAL

OU PROFITEZ DE 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS*

ROGUE S 2013

• Traction intégrale intuitive livrable
• Le seul multisegment offrant un écran de visualisation du périmètre livrable[6]

FINANCEMENT À L'ACHAT
138$* AUX 2 SEM.
AVEC 650$ EN COMPTANT INITIAL
PRIX À L'ACHAT DE 25 843$**

0% SUR 84 MOIS



Rogue SL à traction intégrale illustré

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN OU CONSULTEZ **NISSAN.CA**▲▲

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



Le programme « Complètement nouveau. Totalement Nissan. » est en vigueur du 1er mars au 1er avril 2013. Les offres de financement et de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), la taxe écologique sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants et pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. 1) Les offres de location sur 36/60/60 mois sont applicable aux modèles neufs suivants : Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00), avec boîte manuelle/Pathfinder S 4x2 2013 (5CSG73 AA00), avec boîte automatique/berline Altima 2.5 2013 (T4LG13 AA00), avec boîte CVT. Mensualités de 168 $/398 $/288 $ pour un terme de 36/60/60 mois avec 0 $/1 450 $/0 $ en comptant initial ou échange équivalent et incluant 150 $ en contribution des concessionnaires du Québec pour la berline Altima 2.5 2013 et 1 775 $ de remise à la location pour la Sentra 1.8 S 2013. L'obligation totale de location est de 6 043 $/25 332 $/17 304 $. Basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. 2) Source pour la berline Altima 2013/la Sentra 2013 : Par rapport à la consommation de carburant des berlines intermédiaires/compactes 2013 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 13 décembre 2012. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. Berline Altima 2013 : moteur de 2,5 L (5,0L/100 km sur route | 7,4L/100 km en ville), moteur de 3,5 L (6,4L/100 km sur route | 9,3L/100 km en ville). Sentra 2013 : transmission CVT (4,9 L/100 KM sur route | 6,6 L/100 KM en ville | 5,8 L/100 KM combinée), transmission manuelle (5,5 L/100 KM sur route | 7,5 L/100 KM en ville | 6,6 L/100 KM combinée). 3) Catégorie des gros multisegments/véhicules utilitaires selon Ward's. Pathfinder 2013 versus la competition 2012/2013. La consommation de carburant estimative pour le Pathfinder à traction avant 2013 avec boîte CVT est de 10,5 L/100 km en ville / 7,7 L/100 km sur route / 9,3 L/100 km combinée. Selon les données établies par le Guide de consommation de carburant de l'ÉnerGuide 2012, publié par Ressources Naturelles Canada. Essais approuvés par le Gouvernement du Canada. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs. 4) Catégorie des gros multisegments/véhicules utilitaires selon Ward's. Pathfinder 2013 versus la compétition de gros multisegments/utilitaires 2012. 5) Pour obtenir davantage de détails, veuillez consulter www.iihs.org. 6) Catégorie des véhicules légers selon Ward's. Données fournies pour le Rogue 2013 par rapport aux véhicules multisegments/utilitaires intermédiaires 2012. Ce dispositif est une aide au stationnement. Il ne peut éliminer entièrement les angles morts ni vous avertir de la présence d'objets en mouvement. Il se peut qu'il ne détecte pas tous les objets. Regardez toujours autour de vous avant de déplacer votre véhicule. Le dispositif ne remplace pas les bonnes méthodes pour faire marche arrière. Retournez-vous toujours afin de vous assurer que vous pouvez reculer en toute sécurité. * L'offre de 0 % de financement à l'achat pour un terme de 84 mois est applicable à l'achat d'un Rogue S à traction avant 2013 (W6RG13 AA00), avec boîte CVT neuf. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 25 843 $ à un taux de crédit de 0 % pour un terme de 84 mois. Bi-mensualités de 138 $ avec 650 $ en comptant initial ou échange équivalent. L'offre est basée sur 182 bi-mensualités et inclue des frais de crédit de 0 $ pour une obligation totale de 25 843 $. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. ** Prix à l'achat de 25 843 $ pour le Rogue S à traction avant 2013 (W6RG13 AA00), avec boîte CVT neuf / 36 263 $ pour le Rogue SL à traction intégrale 2013 (Y6TG13 AA00), avec boîte CVT neuf tel qu'illustré. ▲▲ Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

HUGO CHAVEZ 1954-2013

L'égalité, coûte que coûte



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Hugo Chavez, en 1975, alors à l'Académie militaire de Caracas.

MATHIEU PERREAULT

Hugo Chavez, qui a transformé le Venezuela et l'Amérique latine, est mort hier à l'âge de 58 ans. Il venait tout juste de remporter un troisième mandat confirmant sa popularité, malgré un cancer inquiétant. Président du pays depuis 1998, l'ancien militaire a bâti sa carrière sur la redistribution de la manne pétrolière vers les plus pauvres.

« Chavez a voulu redonner leur voix aux laissés-pour-compte », explique David Levine, politologue de l'Université du Michigan, qui a inventé l'expression « démocratie participative non représentative » pour décrire le « chavisme ». Il a voulu convaincre « des gens qui n'avaient pas le sentiment d'être vénézuéliens que l'État était le leur. Mais, pour ce faire, il a décidé qu'il fallait diminuer la valeur des voix des autres Vénézuéliens, des riches et de la classe moyenne, des entrepreneurs. Il a instauré un processus arbitraire de suspension des droits civiques et des droits de vote et de se porter candidat. Pour lui, c'était la seule manière pour que tous les citoyens aient une voix égale. »

Né dans un petit village des Andes, Hugo Chavez Friar était destiné par sa mère à devenir prêtre catholique. Son père, politicien, a été gouverneur de son État natal de 2000 à 2008. Le jeune Chavez a plutôt choisi l'académie militaire. Selon sa seconde conjointe, l'historienne Herma Marksmann, il a été influencé par un professeur gauchiste du lycée, qui a éveillé en lui un sentiment d'admiration pour la révolution cubaine.

Après ses études, il a été affecté à la répression d'un mouvement armé communiste dans les Andes, puis sur la côte, dans la région pétrolifère. « Il a fini par sympathiser avec les rebelles », explique Steve Ellner, politologue de l'Université de l'Est au Venezuela. En contravention avec les règlements interdisant toute participation des militaires à la vie politique, il a participé, en 1977, à la campagne présidentielle de Jose Vicente Rangel, candidat de gauche qui n'a obtenu que 5 % des voix. Chavez fera de Rangel son vice-président.



PHOTO REUTERS

Un coup d'État raté, mené entre autres par Hugo Chavez (à gauche), a valu à ce dernier une peine de prison, en 1992.

En 1982, il a participé à la formation d'un mouvement révolutionnaire militaire inspiré de celui de Simon Bolivar, le héros qui a chassé les Espagnols de l'Amérique du Sud au XIX^{e} siècle. « Le Venezuela a été démocratique relativement tôt, en 1958, mais les partis politiques se sont entendus ensemble pour se partager le pouvoir et les revenus du pétrole, explique M. Ellner. C'est devenu un système fermé qui a laissé une grande partie de la population sans grand pouvoir. Les luttes de gauche étaient finalement aussi nécessaires qu'ailleurs sur le continent. »

Le mouvement militaire bolivarien a finalement fait un coup d'État en 1992. Il était toutefois mal coordonné et ses leaders, dont M. Chavez, ont été condamnés à la prison. En 1994, le président lui a accordé un pardon qui lui a permis de fonder un mouvement politique formel, qui mènera Hugo Chavez à la présidence en 1998.

« La présidence Chavez a été l'occasion de grands changements constitutionnels, explique M. Levine. Il a concentré graduellement le pouvoir au sommet, à la présidence, avec une implication de plus en plus marquée de l'armée. Il s'est servi d'élections fréquentes comme des plébiscites. »

Une foule de programmes sociaux ont été lancés, grâce à la manne pétrolière du nouveau millénaire. La société pétrolière d'État devait remettre presque tous ses revenus et le manque d'investissements a provoqué une chute du quart de la production, même si le pays détient les premières réserves non conventionnelles du monde. Le président Chavez vendait plus du tiers de la production au rabais à ses alliés, comme Cuba.

« Pour avoir accès aux programmes sociaux, les pauvres devaient avoir une carte d'identité, explique Manuel Hidalgo Trenado, politologue de l'Université Charles III de Madrid. Ça a beaucoup augmenté l'enregistrement des électeurs dans les classes les plus favorables à Chavez. Des alliés ont aussi publié les noms des électeurs ayant signé le registre qui a obligé la tenue d'une élection de rappel en 2004. Des études ont montré que ces personnes ont connu une baisse de leurs revenus liée à cette publication. »

Un règne trouble

En avril 2002, un putsch a chassé Hugo Chavez du pouvoir pendant trois jours – le gouvernement intérimaire a été reconnu par les États-Unis, ce qui a accentué l'hostilité du chavisme envers l'influence américaine dans la région. Au début de 2003, une grève dans l'industrie pétrolière a paralysé le pays, mais a permis à Chavez de prendre le contrôle d'un pôle crucial de l'opposition.

« La grande erreur de Chavez, ç'a été de profiter des défaites de l'opposition pour gouverner seulement pour une portion de la population, les plus pauvres », estime Pedro Rodriguez, de l'Association des Vénézuéliens de Québec.

Hugo Chavez n'avait pas le choix, réplique Steve Ellner. « Il faisait face à une opposition extrêmement violente dans ses attaques. Ce n'était pas une opposition loyale. »

Le cinéaste montréalais Charles Gervais a tourné en 2005-2006 un documentaire sur Hugo Chavez, *Revolución*. « Au départ, j'étais plutôt favorable à ses politiques, comme beaucoup de Québécois, dit M. Gervais. Mais j'ai vu qu'il était associé à des extrémistes et que lui-même avait un discours très violent envers l'opposition. Les riches du Venezuela n'ont pas raison de s'opposer à ce que les revenus du pétrole financent l'éducation et la santé pour les plus pauvres. Mais Chavez n'a vraiment pas cherché à représenter tous les Vénézuéliens. »

La diaspora vénézuélienne inquiète

HUGO PILON-LAROSE

La diaspora vénézuélienne à Montréal est inquiète. L'avenir et la stabilité politique de leur pays sont incertains, et plusieurs Vénézuéliens craignent que la division entre les pro-Chavez et l'opposition qui réclame des réformes intensifie l'insécurité et la violence au pays.

« C'est un sujet qui est très délicat au sein de la communauté vénézuélienne. On essaie d'éviter ce sujet entre nous, car on peut avoir de mauvaises surprises en apprenant que l'un ou l'autre est pro-Chavez ou contre Chavez », explique la présidente fondatrice de l'association Amitiés Québec-Venezuela, Mayra Parra.

Si le gouvernement vénézuélien respecte la Constitution, des élections devraient être déclenchées sous peu. Toutefois, ils sont plusieurs à croire que le vice-président actuel, Nicolas Maduro, fera tout pour que sa formation politique demeure au pouvoir.

« C'est sûr que Maduro a un plan. Il trouvera quelque chose pour ne pas laisser le pouvoir. Mais les Vénézuéliens doivent sortir dans les rues et réclamer que la Constitution soit respectée », dit Maria José Barela, qui était journaliste pour une station de radio de Caracas jusqu'en 2007, année où elle a fui son pays, car elle craignait pour la sécurité de sa famille. Elle travaille aujourd'hui comme gérante au Village des Valeurs.

Cependant, tous ne partagent pas son sentiment de révolte.

« C'est une journée difficile. J'étais attachée au président Chavez. J'habite Montréal depuis 11 ans, mais je garde de beaux souvenirs d'Hugo Chavez. Il aimait les plus pauvres, il a fait beaucoup pour eux », souligne Ivania Ibarra, secrétaire, qui était réticente à parler à *La Presse*, consciente que beaucoup de personnes dans sa communauté n'aimaient pas le président défunt.

Selon le sociologue Justiniano Vasquez, qui a quitté le Venezuela il y a 10 ans après une carrière en politique active, le pays changera au cours des prochaines années. La population était divisée, dit-il, mais elle aimait Hugo Chavez plus que ses mesures.

« Les Vénézuéliens aimaient le leader, le personnage. Mais pas nécessairement le parti et les politiques qu'il avançait. Ça prendra du temps, mais lentement, ça va changer », croit l'homme, aujourd'hui travailleur autonome à Montréal.

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 602 $/45 162 $, ce qui inclut le PDSF (39 990 $/42 450 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux de financement et à la location offerts par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive 2013/BMW X3 xDrive 28i 2013. Par exemple, pour 40 000 $, à un taux de financement de 1,9 % sur 48 versements mensuels égaux de 866 $, le coût d'emprunt est de 1 570,89 $ et l'obligation totale est de 41 170,89 $ (taxes en sus). *Offre à la location: 39 990 $/42 450 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 300 $/0 $, pour des mensualités de 448 $/528 $. Un montant de 3 969 $/3 833 $ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20 395 $/19 527 $. L'obligation locative totale est de 24 580,73 $/27 979,29 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 1er avril 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. ©2013 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

LOI SUR LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Une porte ouverte aux abus

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois voulait favoriser l'apparition de nouveaux partis. Avec les dispositions de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques (projet de loi 2), adoptée en décembre, le gouvernement risque d'avoir ouvert la porte bien plus largement qu'il ne le prévoyait à des individus qui voudraient profiter des nouvelles mesures.

Le cœur du projet de loi 2 était de réduire de 3000$ à 100$ le plafond des contributions à un parti politique. Or, du même souffle, pour permettre l'éclosion de nouveaux partis, Québec a mis en place des mesures « d'appariement et de bonifications » au profit de ceux qui voudraient lancer une nouvelle formation.

Ainsi, un parti politique qui recueille 20 000$ – avec un plafond de 100$ par contributeur – se voit immédiatement accorder une subvention de 50 000$. Négligeable pour les grands partis nationaux, la nouvelle a sonné comme une caisse enregistreuse pour les petites formations. On compte actuellement 20 partis reconnus, du Bloc pot au Parti marxiste-léniniste, en passant par Révolution démocratique et Parti nul. Tous auront droit à une subvention de 50 000$ de fonds publics s'ils récoltent 20 000$.

Rien n'est toutefois prévu pour contrer ceux qui s'inspireront d'une structure « pyramidale » pour financer leur parti – un stratagème où, ultimement, les contribuables casqueront. Absolument rien n'empêche les partis de retourner ces dons, ou même davantage, à leurs contributeurs, tout en bénéficiant des 50 000$ de fonds publics. Avant même ces changements, le Parti marxiste-léniniste pouvait amasser 15 000$ par année. Le Bloc pot a recueilli 7000$ en 2010; la prochaine récolte risque d'être meilleure, avec 50 000$ de fonds publics.

Rien n'est prévu pour contrer ceux qui s'inspireront d'une structure « pyramidale » pour financer leur parti, un stratagème où, ultimement, les contribuables casqueront.

La nouvelle loi prévoit aussi 20 0000$ de subventions gouvernementales lorsqu'un parti parvient à amasser 20 0000$.

Dans le cas où un parti retournerait à ses donateurs leur contribution, par exemple en déclarant qu'il a payé un salaire pour du travail partisan, le Directeur général des élections (DGE) n'a aucun moyen de vérifier ce qui s'est passé, a reconnu hier le DGE Jacques Drouin, dans un entretien à *La Presse*. « Si c'est comme ça, cela va prendre un amendement, parce que cela n'a aucun sens ! », a rapidement concédé M. Drouin. Après avoir vérifié avec son contentieux, il a déclaré forfait.

En fait, explique-t-on au DGE, à partir du moment où un parti publie ses états financiers, il n'a aucune contrainte sur l'utilisation de ses fonds. « Rien d'autre que les bonnes mœurs et l'ordre public », résume-t-on à la direction des communications du DGE, où on relève d'ailleurs que la loi « est très généreuse » pour les petits partis.

Dans le passé, l'Action démocratique de Mario Dumont a eu recours à de tels stratagèmes, sans que le DGE puisse intervenir. « Un parti peut faire les dépenses qu'il souhaite. On a appris en fin de semaine qu'Option nationale allait verser un salaire de près de 90 000$ à son chef, Jean-Martin Aussant », explique le DGE. De la même manière, « si le parti engage quelqu'un, il peut le rétribuer comme il veut… », ajoute-t-il.

Cette subvention voulait compenser l'abolition des crédits d'impôt pour les petits partis. Auparavant, lorsque quelqu'un donnait 400$ à un parti politique, il bénéficiait d'un remboursement d'impôt de 300 %, rappelle M. Drouin.



PHOTO ARCHIVES, LE SOLEIL

À partir du moment où un parti publie ses états financiers, il n'a aucune contrainte sur l'utilisation de ses fonds, a concédé le Directeur général des élections, Jacques Drouin.

Faire confiance aux citoyens

« Il faut faire confiance aux citoyens si jamais il y a des abus, si on tente de contourner les règles, on resserrera la loi », a soutenu hier le ministre parrain du projet de loi, Bernard Drainville.

Certaines de ces avenues ont été considérées pour les « nouveaux partis » – qui ne sont pas déjà reconnus par le DGE. On augmente ainsi le nombre de membres nécessaires à 1000, bien au-delà des 100 personnes prévues avec la précédente loi, insiste-t-il. Or, il suffit d'une signature et d'une adresse pour que quelqu'un devienne membre d'un parti. Il n'y a pas de minimum pour une adhésion; celle-ci ne doit cependant pas dépasser 25$ par année.

Le DGE n'avait pas signalé d'inquiétudes sur le fait que des citoyens ne pensent qu'à contourner les lois lors de l'étude article par article, en commission parlementaire. Il faut dire qu'à la veille du départ pour le congé des Fêtes, les trois partis étaient déterminés à voter rapidement en faveur de cette loi hautement symbolique.

FORUM SUR LES REDEVANCES MINIÈRES

Le retard du gouvernement irrite l'industrie

HUGO FONTAINE
ET PAUL JOURNET

TORONTO/QUÉBEC — À neuf jours du Forum sur les redevances minières, l'industrie ne sait toujours pas sur quel pied danser.

Réunies à Toronto au congrès de l'Association des prospecteurs et entrepreneurs miniers du Canada, les entreprises attendent encore avec impatience le document de consultation, qui devait être rendu public le 1er mars. Elles ignorent aussi l'horaire et la liste des participants.

« C'est absolument incroyable, lance André Lavoie, directeur des communications de l'Association minière du Québec. Comment peut-on se préparer si nous n'avons pas les propositions ? C'est majeur comme réflexion et comme occasion de discuter. On trouvait que le délai était court avec la date du 1er mars, et à 10 jours [hier] de l'événement, on n'a toujours rien. »

Le document de consultation sera dévoilé sur l'internet « dans les prochains jours », indique-t-on au bureau de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet. Le mois dernier, le ministre des Finances Nicolas Marceau s'était engagé à le dévoiler le 1er mars.

« Le ministère des Finances, c'est un peu le ministère des ministères. Ce n'est pas le département de la chasse et pêche. Il y a des conséquences sérieuses quand sa parole n'est pas respectée », lance Pierre Paradis, critique libéral en matière d'énergie. Il ne sait pas encore s'il sera invité au Forum.

L'Association de l'exploration minière du Québec présentera au Forum les impacts de divers scénarios de redevances sur deux projets, à partir de données financières réelles partagées par deux entreprises. « On veut montrer l'impact irrémédiable que cela pourrait avoir sur certains projets », affirme son président, Philippe Cloutier.

Selon nos informations, quelque 300 participants seront invités au Forum. Parmi eux, des syndicats et 50 sociétés minières, qui n'y seraient représentées que par une seule personne. Le vendredi matin, on fera un exposé des différents régimes miniers dans le monde et des propositions du gouvernement. Une table ronde serait prévue en après-midi. Le lendemain matin, une rencontre plus technique avec les experts des différentes parties prenantes se déroulerait.

Dévoiler les redevances

La ministre Ouellet a récemment augmenté la pression sur les sociétés minières en leur demandant par écrit de dévoiler, d'ici le Forum, les redevances qu'elles ont versées à l'État l'année dernière. Ces données existent au ministère du Revenu, mais elles demeurent confidentielles.

« C'est absolument incroyable. Comment peut-on se préparer si nous n'avons pas les propositions ? C'est majeur comme réflexion et comme occasion de discuter. »

— André Lavoie, directeur des communications de l'Association minière du Québec

Mme Ouellet prévient que dans son projet de loi sur les mines, qui sera bientôt déposé, elle forcera les sociétés minières à dévoiler ces chiffres, comme c'est notamment déjà le cas aux États-Unis. ArcelorMittal dévoile déjà ses redevances depuis au moins un an afin de permettre « un débat éclairé ». De 2010 à 2012, elle a payé 477 millions au Québec. Agnico-Eagle compte dévoiler les données le 15 mars. D'autres, comme Osisko et Xstrata Nickel, hésitent. « Ce qui nous préoccupe dans cette approche, c'est le manque de mise en contexte de cette information partielle et fragmentée, qui ne tiendrait pas compte de l'enveloppe fiscale globale et de l'ensemble des contributions économiques des entreprises minières », explique Dominique Dionne, de Xstrata Nickel.

Le ministre Marceau prévoit que le nouveau régime de redevances sera annoncé au « début du printemps ».

La Presse a révélé lundi que le gouvernement péquiste voudrait exiger une redevance plancher de 3 % sur la valeur brute. En campagne électorale, il proposait un taux de 5 %.



Marijuana à des fins médicales

Les réclamations explosent chez les anciens combattants



HUGO DE GRANDPRÉ

EXCLUSIF

OTTAWA — Les anciens combattants sont de plus en plus nombreux à consommer de la marijuana médicale, et les sommes déboursées par le gouvernement pour les approvisionner ont explosé depuis cinq ans.

En 2008, seulement cinq d'entre eux avaient réclamé de tels remboursements au ministère des Anciens Combattants. Ils étaient 63 en 2012, donc 12 fois plus nombreux.

Les sommes remboursées ont elles aussi connu une augmentation importante. Elles sont passées de 15 000$ en 2008 à 255 000$ en 2012 – une hausse de 1600 %.

C'est ce qu'on peut lire dans des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

Les réclamations pour usage de marijuana à des fins médicales sont passées de 15 000$, en 2008, à 255 000$ en 2012 chez les anciens combattants.

Augmentation des cas admissibles

Cet intérêt soudain des ex-militaires pour la thérapie au cannabis n'a pu être expliqué par le ministère responsable. « Cette augmentation est attribuable à un nombre accru de vétérans admissibles, approuvés par Santé Canada, qui ont présenté une demande de remboursement », a simplement expliqué la porte-parole du ministère des Anciens Combattants, Janice Summerby.

L'augmentation est légèrement supérieure à celle notée dans la population en général. Selon les données de Santé Canada, qui administre le programme, le nombre d'autorisations de possession accordées au cours de la même période a été multiplié par neuf, passant de 3150 à environ 28 000.

Près d'un kilo par personne

Bien que les documents obtenus ne le précisent pas, les quantités prescrites pourraient aussi être importantes. Santé Canada vend actuellement son gramme de marijuana médicale 5$ et il subventionne sa distribution. Il peut être beaucoup moins cher lorsque le patient ou une personne qu'il désigne se charge de le produire.

En tenant compte du prix de 5$, néanmoins, les 255 000$ remboursés à 63 anciens combattants en 2012 représenteraient environ 50 000 g. C'est près de 800 g et 4000$ par personne, pour un an.

Selon ce scénario, ça demeurerait moins élevé que pour l'ensemble de la population. Santé Canada évalue que les quelque 30 000 personnes autorisées à posséder de la marijuana médicale en vertu de son programme au Canada peuvent obtenir près de 10 g par jour – un peu plus de 3500 g par année.

Le ministère fédéral de la Santé a annoncé une réforme de ce programme, qui devrait entrer en vigueur au cours des prochains mois. Le Ministère a cité le risque de diversion du cannabis vers le marché noir comme l'une des raisons justifiant les changements. Peu d'éléments dans les nouvelles règles, cependant, empêcheraient les patients de posséder des quantités semblables à celles autorisées à l'heure actuelle.

Le gouvernement évalue que d'ici 10 ans, 300 000 personnes seront autorisées à posséder de la marijuana médicale au Canada.

— Avec William Leclerc

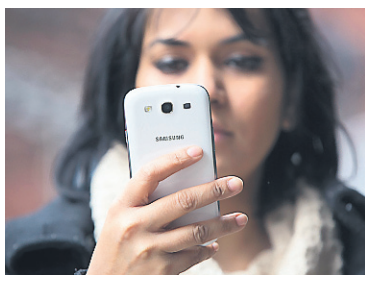


PHOTO ARCHIVES REUTERS

Vols de téléphones portables
Le NPD déposera un projet de loi

Le député néo-démocrate ontarien Mike Sullivan souhaite que le gouvernement fédéral s'attaque au phénomène du vol de téléphones cellulaires.

Il doit déposer mardi un projet de loi qui rendrait illégale la modification des numéros de série uniques des téléphones portables. Ce projet de loi d'initiative parlementaire suit le dépôt, l'an dernier, d'une motion de Mike Sullivan visant à établir une base de données nationale pour retracer les téléphones dérobés.

L'Association canadienne des télécommunications sans fil planche actuellement sur cette mesure.

Le député néo-démocrate estime que ce projet de loi freinera le commerce au noir de téléphones cellulaires en aidant les policiers et les propriétaires à localiser les appareils volés.

M. Sullivan croit également que la législation pourrait contribuer à la diminution du nombre de vols de téléphones dans la région de Toronto et ailleurs au pays.

« Le vol de téléphones cellulaires est un crime facile : un téléphone volé peut facilement être réactivé auprès d'un autre fournisseur de services », a affirmé hier le député dans un communiqué.

— La Presse Canadienne



POLITIQUE

Éthique au Sénat Affaire Pierre-Hugues Boisvenu

La conseillère s'en lave les mains

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **La conseillère en éthique du Sénat, Lyse Ricard, se lave les mains du dossier du sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu, qui a contrevenu aux règles de la Chambre haute en entretenant une relation amoureuse pendant plusieurs mois avec son adjointe Isabelle Lapointe.**

Le bureau de Mme Ricard a renvoyé la balle aux membres du comité permanent de la régie interne du Sénat pour statuer sur cette affaire, qui provoque de plus en plus un malaise dans les rangs conservateurs.

Mais le président de ce comité, qui se réunit en secret, le sénateur conservateur David Tchatchuk, a indiqué à *La Presse* vendredi qu'il n'avait pas l'intention d'enquêter sur le cas de M. Boisvenu, parce qu'il n'a reçu « aucune plainte » à ce sujet.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Les responsables de l'éthique au Sénat se renvoient la balle à propos du cas du sénateur Pierre-Hugues Boisvenu.

Mandat limité

« Le sujet de l'embauche du personnel pour les bureaux des sénateurs en est un qui relève du comité permanent de la régie interne, budgets et administration du Sénat, et non du bureau de la conseillère sénatoriale en éthique », a indiqué hier soir Louise Dalphy, du bureau de Mme Ricard.

Elle a ajouté que le mandat de Mme Ricard se limite à « administrer, interpréter et appliquer des règles qui régissent les conflits d'intérêts des sénateurs [en général de nature financière, se rapportant à leurs activités externes et fonctions parlementaires]. »

Il aura fallu plusieurs appels et un courriel de *La Presse* pour obtenir cette précision du bureau de la conseillère en éthique du Sénat, hier soir.

La Presse a rapporté hier que les autorités du Sénat ont été avisées, il y a plusieurs mois, que le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu contrevenait aux règles d'embauche en entamant une relation amoureuse avec son adjointe. En effet, la whip du gouvernement au Sénat, la sénatrice conservatrice Beth Marshall, a été informée de cette situation délicate il y a un an, mais cela n'a pas empêché M. Boisvenu de poursuivre cette relation avec Isabelle Lapointe.

Mutisme

Mme Marshall, ancienne vérificatrice générale de Terre-Neuve, n'a toujours pas répondu à nos courriels et à nos appels. *La Presse* a voulu se rendre à son bureau de la colline parlementaire, près de l'enceinte du Sénat, hier, mais s'est fait interpeller par un garde de sécurité. Ce dernier a déclaré que personne ne peut se rendre au bureau de la sénatrice sans avoir obtenu au préalable un rendez-vous par téléphone.

Le bureau de la leader du gouvernement au Sénat, la sénatrice Marjory LeBreton, a indiqué que tous les sénateurs sont au courant des règles d'embauche et que tous les sénateurs « doivent les respecter ».

Ces règles stipulent notamment que « les sénateurs ne peuvent pas embaucher parmi leur personnel un membre de la famille ou un membre du ménage ». On définit un membre de la famille comme étant « l'époux ou le conjoint de fait, le fils, la fille, le petit-fils ou la petite-fille, le père, la mère, le grand-père ou la grand-mère, le frère ou la sœur ou quiconque a un lien similaire du fait d'un mariage ou d'une union de fait ».

En privé, des stratèges conservateurs ont affirmé que M. Boisvenu a deux options : mettre fin à cette relation amoureuse ou mettre fin au contrat d'embauche de son adjointe.

M. Boisvenu est aussi sur la sellette pour avoir réclamé plus de 20 000 $ en allocation de logement même s'il vit en permanence dans la région de la capitale nationale depuis février 2012.

— Avec William Leclerc

PIPELINE KEYSTONE XL

Offensive de charme aux États-Unis

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement Harper a lancé une offensive de charme aux États-Unis, hier, pour promouvoir le pipeline Keystone XL. Le ministre Joe Oliver a présenté le pétrole des sables bitumineux comme une source d'énergie fiable provenant d'un pays aux politiques environnementales responsables.

Trois semaines après le plaidoyer de Barack Obama pour une lutte accrue contre les changements climatiques, le ministre des Ressources naturelles s'est rendu à Chicago, fief politique du président américain, pour entamer son voyage. Il y a notamment rencontré le maire de cette ville, Rahm Emanuel, ancien chef de cabinet d'Obama.

Le voyage était prévu avant le discours sur l'état de l'Union, mais le message qu'a livré le ministre semble répondre en tout point à l'appel du président.

« Un des messages qu'on veut promouvoir, c'est que le Canada est un pays responsable au point de vue de l'environnement et qu'on est en accord avec les États-Unis en ce qui concerne leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre », a indiqué le ministre Oliver en entrevue téléphonique à *La Presse*.

Le ministre a noté que les centrales au charbon des États-Unis émettent 40 fois plus de gaz à effet de serre (GES) que l'industrie canadienne des sables bitumineux. Il a aussi rappelé que le Canada a harmonisé ses règles d'émission des voitures et des camions à celles de l'administration Obama.

Indépendance énergétique

M. Oliver a vanté les avantages géostratégiques du pétrole canadien pour notre voisin du Sud, soulignant qu'il s'est longtemps approvisionné en pétrole à l'étranger. Combiné à l'émergence du gaz et du pétrole de schiste, le pétrole des sables bitumineux pourrait permettre à l'Amérique du Nord de connaître l'indépendance énergétique d'ici une décennie.

« C'est un rêve, une vision, pour les États-Unis depuis des décennies et, maintenant, il est possible que ça devienne une réalité si l'Amérique veut le faire avec nous », a indiqué le ministre.

Après Chicago, M. Oliver se rend à Houston aujourd'hui. Son voyage coïncide avec celui à Washington du premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, toujours pour promouvoir le projet Keystone XL. La semaine dernière, la première ministre de l'Alberta, Alison Redford, a mené une mission semblable dans la capitale américaine.

Un défi pour le Canada

Dans son discours sur l'état de l'Union, il y a trois semaines, M. Obama a fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité. Au lendemain de ce plaidoyer, l'ambassadeur américain au Canada, David Jacobson, a déclaré que l'appel du président devrait aussi être vu comme un défi pour le Canada.

Plusieurs observateurs ont tracé un parallèle entre cette sortie et l'oléoduc Keystone XL, dont le tracé doit être approuvé par Washington.

La semaine dernière, le département d'État américain a rendu publique une évaluation environnementale préliminaire qui ne prend pas position relativement au projet Keystone XL.

KEYSTONE XL EN BREF

- Promoteur : **TransCanada**
- Capacité : **830 000 barils par jour**
- Coût projeté : **7 milliards**
- Destination : **raffineries du golfe du Mexique**
- Entrée en service projetée : **2015**

B pour Bonne affaire

On enlève 3 mois à 2013 grâce à la toute nouvelle Classe B 2013[2].

3 MENSUALITÉS GRATUITES[2] POUR UNE DURÉE LIMITÉE



Une marque de Daimler

LA TOUTE NOUVELLE B 250 2013. PRIX TOTAL[1] : 32 115 $**

- Tout nouveau moteur quatre cylindres de 2 litres à turbocompresseur générant 208 ch
- Une économie d'essence améliorée grâce à la technologie de démarrage/d'arrêt ECO
- Des caractéristiques de sécurité supérieures, comme l'avertisseur de risque de collision COLLISION PREVENTION ASSIST

FINANCEMENT À L'ACHAT 2,9 %* DURÉE DE 60 MOIS

TAUX À LA LOCATION 4,9 %* BAIL DE 48 MOIS

PAIEMENTS MENSUELS 398 $* VERSEMENT INITIAL 995 $**

[1] Taxes en sus.

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal
514 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
450 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
450 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville
450 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville)
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. **Véhicule illustré : B 250 2013. PDSF national : 29 900 $.** ** Le prix total de 32 115 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 $, les frais du RDPRM pouvant atteindre 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus. [2] Les trois premières mensualités sont supprimées pour le modèle B 250 2013 jusqu'à concurrence de 1 200 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et jusqu'à concurrence de 1 800 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement. Les mensualités gratuites s'appliquent uniquement aux nouveaux modèles de Classes B, C (berlines et coupés), GLK et E 2013. Ne s'applique pas aux modèles AMG. * Offres de location et de financement basées sur la B 250 2013 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 398 $ par mois pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 995 $ plus dépôt de sécurité de 400 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 29 900 $. Taux annuel de location de 4,9 %. Obligation totale : 20 499 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 2,9 % et un prix de 32 115 $. Le paiement mensuel est de 576 $ (avant taxes) avec un versement initial de 0 $. Le coût de l'emprunt est de 2 423 $, pour une obligation totale de 36 697 $. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 31 mars 2013.

CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE

Sans l'intervention de Harper, Porter gardera son titre

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Seul Stephen Harper détient le pouvoir de dépouiller Arthur Porter de son titre de membre du Conseil privé de la Reine, obtenu en 2008 à la suite de sa nomination par le premier ministre au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS), en septembre de la même année.

M. Harper peut en effet recommander au gouverneur général, David Johnston, de rayer le nom de M. Porter de la liste courante des membres du Conseil privé, un groupe sélect de Canadiens qui servent ou ont servi l'État dans diverses fonctions importantes, dont celles de premier ministre et de membres du cabinet, a confirmé à *La Presse* une source au bureau du Conseil privé.

M. Porter, qui vit aux Bahamas, est actuellement visé par un mandat d'arrêt de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) relativement à des tractations illégales entre SNC-Lavalin et le CUSM.

Mais le bureau du premier ministre refuse de commenter le statut de M. Porter. « Cette affaire est devant les tribunaux. Donc, il serait inapproprié de faire des commentaires », a indiqué Carl Vallée, porte-parole de M. Harper.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

En tant que premier ministre, Stephen Harper peut recommander au gouverneur général, David Johnston, de rayer le nom d'Arthur Porter de la liste courante des membres du Conseil privé, un groupe sélect de Canadiens qui servent ou ont servi l'État dans des fonctions importantes.

Aux Communes hier, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Pierre Poilievre, a balayé d'un revers de main les questions du Nouveau Parti démocratique au sujet de la nomination de M. Porter, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un dossier important.

Reproches de l'opposition

Selon le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae, M. Harper ne veut pas avouer qu'il a fait une erreur lorsqu'il a nommé M. Porter à un poste important dans l'appareil fédéral en lui retirant son titre de membre du Conseil privé.

« Il ne veut pas attirer l'attention des gens sur le fait qu'il a eu tort de faire une telle nomination au départ », a dit M. Rae à *La Presse*.

Le député néo-démocrate Alexandre Boulerice s'est montré plus incisif. « Je trouve cela disgracieux qu'il soit encore au Conseil privé de la Reine. Il est toujours innocent avant d'être reconnu coupable, j'en conviens. Mais M. Harper n'aurait jamais dû le nommer au Conseil privé de la Reine. »

Le mutisme du bureau du premier ministre dans le cas d'Arthur Porter tranche avec d'autres situations où M. Harper a rapidement coupé les liens avec certains de ses collègues conservateurs. À titre d'exemple, M. Harper a montré la porte du cabinet et du caucus conservateur à l'ancienne ministre d'État de la Condition féminine Helena Guergis, en avril 2010, en soutenant qu'il avait été mis au courant « d'allégations sérieuses ». Ces allégations n'ont pas débouché sur des accusations criminelles.

M. Harper a aussi expulsé rapidement le sénateur Patrick Brazeau du caucus conservateur le mois dernier, quelques heures avant qu'il ne soit formellement accusé de voies de fait et d'agression sexuelle.

Privilèges à vie

Le nom de M. Porter apparaît toujours dans la « liste alphabétique courante des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada », selon le site internet du gouvernement fédéral.

Les membres du Conseil privé conservent des privilèges toute leur vie, peut-on aussi y lire. Ils portent le titre d'« honorable » à vie et utilisent les initiales « C.P. ».

Les membres peuvent avoir une place réservée lors de cérémonies, comme des funérailles nationales. Ils peuvent aussi prendre part aux rares réunions officielles du Conseil privé. Enfin, « à leur mort, le drapeau de la tour de la Paix du parlement est mis en berne ».

AIDE SOCIALE

Maltais pourrait corriger le tir

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Même si elle défend encore sa révision controversée des prestations pour les assistés sociaux, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, indique qu'elle est ouverte à la possibilité de l'ajuster pour répondre aux critiques.

Pourrait-elle corriger le tir ? « Tout à fait, au sujet des dangers qu'il y a, entre autres, pour les personnes vulnérables, a-t-elle répondu à *La Presse*. Je l'ai déjà dit : je n'échapperai personne. S'il y a des propositions de choses qu'on peut mieux faire, je vais les accueillir. »

« S'il y a des propositions de choses qu'on peut mieux faire, je vais les accueillir. »
— Agnès Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Une rencontre est prévue demain avec les groupes qui défendent les démunis et les prestataires de l'aide sociale. « Je leur demande deux petits jours de patience. C'est un dossier complexe, il faut en discuter en personne, les yeux dans les yeux, pour voir comment on peut atteindre nos objectifs à partir de ce qui est sur la table. Je ne négocierai pas par les médias », dit la ministre.

Juste avant le congé de la relâche, M^me^ Maltais a dévoilé dans la *Gazette officielle du Québec* un avant-projet de règlement sur l'aide sociale. Une consultation de 45 jours est prévue. Le règlement éliminerait l'allocation spéciale de 129 $ pour les gens de plus de 55 ans et les parents d'un enfant de moins de 5 ans, soit deux groupes qui ont un obstacle supplémentaire pour trouver un emploi. Québec épargnera ainsi 20 millions de dollars par année. En contrepartie, M^me^ Maltais prévoit offrir une allocation supplémentaire de 195 $, pendant six mois, aux prestataires qui participeront à un futur programme de réinsertion. L'effet global sera bénéfique, croit-elle.



CAMPAGNE SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE

Vague de commentaires homophobes sur internet

FRANÇOIS VAN HOENACKER

Des commentaires homophobes déferlent sur les médias sociaux en réaction à la campagne sur la diversité sexuelle lancée dimanche par le gouvernement québécois.

Cette campagne comprend notamment une publicité télévisée dans laquelle on peut voir deux hommes s'embrasser en public. Les pages Facebook de l'émission *Salut, Bonjour !* et du *Téléjournal 18 h* faisaient état de cette publicité, et les réactions des internautes étaient par moment très vives. « Je trouve cette pub-là dégueulasse, dégoûtante et ridicule », écrit une internaute. « Dans certains pays, être gai est passible de peine de mort », signe un autre.

Fonds publics

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit parmi les mesures du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016, qui se chiffre à 7,1 millions de dollars.

Des utilisateurs de Facebook déplorent le fait que des fonds publics financent une telle démarche. « C'est quand même bizarre qu'on n'ait pas d'argent pour l'éducation, on coupe dans les programmes sociaux, des gens ici au Québec ont de la misère à manger et on dépense de l'argent pour une campagne de pub contre l'homophobie… », commente l'un d'eux.

Selon le ministre de la Justice Bernard St-Arnaud, responsable de la lutte contre l'homophobie, cette campagne représente un investissement nécessaire au bien-être et à la santé des Québécois. « Quand on sait que les jeunes gais et lesbiennes sont beaucoup plus à risque de suicide, on comprend qu'il est important d'investir dans cet enjeu », soutient M. St-Arnaud.

Laurent McCutcheon, président du centre d'aide Gai Écoute, rappelle que le changement de mentalité ne se fera pas du jour au lendemain. « Il n'y a pas si longtemps, l'homosexualité était non seulement anormale, mais criminelle au pays », souligne-t-il.

Homophobie et immigration

Selon M. McCutcheon, outre l'influence du passé religieux, l'immigration en provenance de pays où l'homosexualité est interdite pourrait en partie contribuer à la problématique de l'homophobie au Québec.

« Beaucoup de gens viennent de pays où l'homosexualité est illégale, ça peut être plus difficile pour eux, affirme M. McCutcheon. On reçoit des milliers de nouveaux arrivants par année, tous ces gens ne peuvent pas changer de mentalité seulement qu'en prenant l'avion et en arrivant ici. »

Le ministre St-Arnaud n'exclut pas que les prochaines phases de la campagne de sensibilisation accordent une attention plus particulière aux nouveaux arrivants. Le ministre a aussi évoqué la possibilité de tenir des séances d'accueil pour mieux leur présenter le Québec. « Il faudrait peut-être tenir ce genre de cérémonies d'accueil en présentant les valeurs québécoises, dont la diversité sexuelle, qui en fait partie intégrante », précise le ministre.



PHOTO TIRÉE DE LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement québécois a mis en place une campagne publicitaire de lutte contre l'homophobie qui a fait beaucoup réagir sur les réseaux sociaux. Dans une des publicités diffusées à la télévision, on voit deux femmes s'embrasser.

Dans le communiqué de presse publié par le Parti québécois et décrivant les divers volets de cette campagne, on pouvait lire que « pour joindre les clientèles anglophones, particulièrement les communautés culturelles, un message radio sera diffusé en anglais ».

Malaise en public

Line Chamberland, titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal, note que les commentaires négatifs des internautes visent particulièrement les démonstrations d'affection en public.

« C'est comme si on disait : je n'ai rien contre la diversité sexuelle, mais il ne faut surtout pas que je la voie, surtout si c'est deux hommes ! », décrit M^me^ Chamberland.

Cette dernière souligne qu'il est important de sensibiliser l'ensemble de la population, mais elle refuse de faire porter une partie du fardeau de l'homophobie à l'immigration.

« De nombreux immigrants sont venus au Québec justement parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec les valeurs de leur pays d'origine, estime-t-elle. De plus, une partie significative de la communauté gaie et lesbienne est constituée d'immigrants, je crois que ce serait faire fausse route que de présumer de leur homophobie. »

STATISTIQUES

Les homosexuels sont 2,5 fois plus souvent victimes de crimes violents que les hétérosexuels.

16 %

des crimes haineux déclarés au Canada étaient motivés par l'orientation sexuelle en 2010.

En milieu de travail, le quart des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles ou transgenres dissimulent leur orientation sexuelle.

38,6 %

des élèves du secondaire auraient été victimes d'incidents à caractère homophobe, comme des insultes, des moqueries et de l'exclusion.

Sources : *L'impact de l'homophobie et de la violence homophobe sur la persévérance et la réussite scolaires*, UQAM, Line Chamberland, Gilbert Émond, Danielle Julien et Joanne Otis (2010), et Statistique Canada.

Audi
Vorsprung durch Technik

C'est l'évènement *Vorsprung** !



TAUX DE LOCATION À PARTIR DE
1,9 %†

REMISE *VORSPRUNG* DE
1 500 $‡

*En allemand, *Vorsprung* signifie « progrès ». Et avouons que passer du froid de l'hiver aux douceurs du printemps, c'en est tout un ! Surtout pour le moral. Mais ce qui est aussi bon pour le moral, c'est pouvoir profiter d'une remise *Vorsprung* de 1 500 $ à l'achat ou à la location de la plupart de nos modèles‡. Et avec des taux de location à partir de seulement 1,9 %†, ce printemps, vous aussi vous direz *Vorsprung* ! **Visitez audi.ca dès aujourd'hui.**

LES OFFRES PRENNENT FIN LE 1ER AVRIL.

AUDI PRESTIGE DDO
4600A, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
T : 514.426.7777
audi.ca/prestige-west

AUDI NIQUET
1917, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, route 116
Saint-Bruno
T : 450.653.7553
audi.ca/niquet

PARK AVENUE AUDI
9800, boul. Taschereau
Brossard
T : 450.445.4811
audi.ca/park-qc

AUDI POPULAR
5442, rue Saint-Hubert
Montréal
T : 514.270.3566
audi.ca/popular

AUDI LAUZON
2400, boul. Chomedey
Laval
T : 450.688.1120
audi.ca/lauzon

AUDI PRESTIGE
5905, route Transcanadienne
Saint-Laurent
T : 514.364.7777
audi.ca/prestige

© Audi Canada, 2013. **†Taux de location offerts à partir de 2,9 %/1,9 %/2,9 %/3,9 % sur les modèles Q7/A4/A6/Q5 2013 neufs et n'ayant jamais été immatriculés.** Offres de location d'une durée limitée présentées par Audi Finance sur approbation de crédit sur les modèles Audi 2013 neufs sélectionnés et n'ayant jamais été immatriculés. Si vous louez un Audi Q7 3.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic/une Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte manuelle à 6 vitesses/une Audi A6 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic/un Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic au PDSF de base de 60 295 $/41 795 $/54 595 $/41 995 $ à un taux de location de 2,9 %/1,9 %/2,9 %/3,9 % pendant 36/36/36/36 mois, les paiements seront de 618 $/388 $/598 $/458 $, y compris la prélivraison, le transport (1 995 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $). Montants dus au début du bail : acompte de 8 080 $/6 550 $/7 994 $/5 560 $ (ou échange équivalent), montant de la première mensualité (618 $/388 $/598 $/458 $), droits environnementaux pour les pneus (15 $), frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers, et dépôt de sécurité (720 $/450 $/690 $/530 $). Taxes, immatriculation, assurances et autres options en sus. Obligation totale : 31 109 $/21 029 $/30 273 $/22 639 $. Frais de 0,35 $/0,25 $/0,25 $/0,30 $ par kilomètre pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. ‡Une remise *Vorsprung* de 1 500 $ peut servir de réduction sur le prix final de vente négocié et est applicable aux modèles Audi A3, A4, A5, A6, A7, A8, Q5, Q7, S4 et S5 2013 neufs et n'ayant jamais été immatriculés. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Les offres se terminent le 1er avril 2013 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Une commande du concessionnaire ou un échange peut être nécessaire. Modèles montrés avec équipements en option pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « Q7 », « A4 », « A6 », « Q5 », « quattro », « TFSI », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées d'AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous au www.audi.ca.

« Il s'est moqué de vous »

Le NPD lance une campagne d'appels automatisés contre le transfuge Claude Patry

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a lancé une campagne d'appels automatisés contre le député transfuge Claude Patry, une tactique digne du Parti conservateur, selon le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé.

Lundi, des citoyens de la circonscription de M. Patry, Jonquière-Alma, ont été contactés par une centrale téléphonique pour leur rappeler la décision du député de se joindre à la formation souverainiste.

« La semaine dernière, il s'est moqué de vous et de tous les électeurs de Jonquière-Alma en quittant le NPD pour se joindre à un autre parti politique, peut-on entendre dans le message. Nous croyons que M. Patry devrait avoir le courage de ses convictions en démissionnant et en se présentant à une élection partielle. »

Les citoyens ont été invités à appuyer sur « 1 » pour faire connaître leur mécontentement au député.

« M. Patry a décidé de changer de parti politique sans demander l'avis des gens de la circonscription, a résumé la directrice nationale adjointe du NPD, Chantal Vallerand. Alors on a décidé de le faire à sa place. »



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Selon l'appel automatisé que le NPD a envoyé aux citoyens de la circonscription de Jonquière-Alma, Claude Patry « devrait avoir le courage de ses convictions en démissionnant et en se présentant à une élection partielle ».

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, souligne que le Parti conservateur s'est justement retrouvé dans l'embarras pour une campagne d'appels automatisés lancée aux dernières élections fédérales.

Élections Canada mène une enquête sur les « robocalls », l'un des plus gros scandales à avoir mis à mal la réputation d'intégrité du gouvernement Harper.

Aux yeux de M. Paillé, le prédécesseur du chef néodémocrate Thomas Mulcair n'aurait jamais approuvé cette tactique. « Jack Layton n'aurait pas fait ça, a dit M. Paillé. M. Mulcair suit les politiques harassantes du Parti conservateur. »

Il assure que le Bloc québécois ne recourra jamais à des appels automatisés pour promouvoir ses politiques. « Ça achale le monde, et on ne répondra pas par cela, a-t-il dit. On mène une campagne très positive, M. Patry et moi avons fait beaucoup de médias pour dire pourquoi il a décidé de suivre son cœur et ses convictions. »

Leçons retenues

Le NPD a été critiqué, l'an dernier, pour une campagne téléphonique lancée après la défection de la députée Lise St-Denis, qui s'est jointe au Parti libéral. Les messages enregistrés étaient de nature semblable, mais on ne précisait pas que le parti était à l'origine de l'appel. En faisant connaître leur désaccord avec la décision de la députée, les citoyens étaient automatiquement redirigés vers son bureau de circonscription, ce qui y a perturbé les activités.

Chantal Vallerand admet candidement que le parti a voulu corriger le tir après la campagne lancée contre la députée St-Denis. Cette fois, le parti précise d'entrée de jeu qu'il est à l'origine de l'appel. Et lorsqu'un citoyen appuie sur « 1 », il est redirigé vers un système de messagerie plutôt que vers le bureau du député Patry. Le parti acheminera ensuite les messages enregistrés au transfuge.

« Ça n'avait jamais été fait de façon intentionnelle la dernière fois, alors on apprend, a convenu M^me^ Vallerand. On a voulu le faire selon les règles de l'art, donc on s'identifie dès le début de l'appel, on donne un numéro pour que les gens puissent nous joindre directement et on donne une adresse postale. »

Ottawa s'attaque au trafic de tabac

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé hier la mise sur pied d'une nouvelle brigade au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour lutter contre le trafic de tabac et a présenté un projet de loi imposant des peines d'emprisonnement minimales pour ceux qui sont reconnus coupables de s'être livrés à la contrebande de cigarettes.

En conférence de presse, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a déclaré que les organisations criminelles ne devraient pas pouvoir bénéficier de la vente de tabac illégal alors que ce sont les contribuables qui en paient le prix en raison de l'augmentation des coûts reliés aux soins de santé.

M. Toews a affirmé que le trafic de cigarettes constituait une menace sérieuse pour la sécurité publique et l'économie du pays parce qu'il favorisait la croissance des réseaux du crime organisé et facilitait l'accès aux drogues et aux armes illégales.

S'il est adopté, le projet de loi déposé au Sénat entraînera la création d'une nouvelle infraction au Code criminel concernant le trafic de cigarettes.

La brigade de la GRC, qui sera composée de 50 policiers, aura pour cible tant les groupes criminels que quiconque vendra, transportera ou aura en sa possession du tabac de contrebande.

S'il est adopté, le projet de loi déposé au Sénat entraînera la création d'une nouvelle infraction au Code criminel concernant le trafic de cigarettes avec des peines allant de six mois à cinq ans de prison.

Les récidivistes recevront aussi des peines minimales obligatoires variant de 90 à 180 jours d'emprisonnement lorsqu'une « quantité élevée » de tabac sera en cause, soit plus de 10 000 cigarettes ou 10 kg d'autres produits du tabac.

Réduire le nombre de cigarettes illégales permettra de diminuer le nombre de jeunes qui tombent dans le piège du tabagisme, a fait valoir la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq.

Des fautifs comme **modèles**

Certains enseignent toujours à l'université, d'autres se recyclent en *coach* de vie ou disparaissent dans la brume après avoir agressé des élèves de leur école… D'après notre enquête, les psychologues ayant eu des relations sexuelles avec leurs clientes s'en tirent souvent bien mieux que ces dernières, qui restent perturbées à jamais. Voici le dernier volet de notre reportage sur l'inconduite sexuelle.



ILLUSTRATION GHASSENE JERANDI, LA PRESSE



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Bien qu'ils aient été reconnus coupables d'inconduite sexuelle – et qu'on leur ait reproché leur perversité et leur absence de remords –, deux chargés de cours enseignent toujours à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), où ils servent de modèles aux futurs psychologues et psychoéducateurs.

C'est l'un des constats d'une enquête menée par *La Presse* au sujet des 32 psychologues radiés depuis 2000 pour le même genre de dérapage.

D'après les décisions rendues par le Conseil de discipline, 6 de ces 32 fautifs se sont lancés dans des relations stables avec leurs clients. Quatorze d'entre eux voulaient des faveurs sexuelles. Les 12 derniers ont collectionné les victimes ou agi de façon particulièrement insensible.

Les deux chargés de cours de l'UQTR font partie de ces 12 cas lourds. Mais, comme pour d'autres, cela ne se reflète pas forcément sur la suite de leur carrière.

Paul Bellemare enseigne toujours à la faculté de psychologie. Il a pourtant fait des gestes si graves qu'il a été radié pour deux ans et a perdu à jamais le droit de recevoir des femmes en thérapie. « Le risque de récidive est omniprésent » et cela nécessite « des mesures très sévères », a expliqué en décembre 2010 le Conseil de discipline de l'Ordre des psychologues.

Le chargé de cours s'en est pris à une étudiante. Elle avait des idées suicidaires, venait de se séparer d'un conjoint violent et de perdre son père. Bellemare l'a convaincue qu'il pouvait se charger de sa thérapie. Il a ensuite profité de leurs séances pour lui faire des massages intimes, durant lesquels il lui a demandé de baisser sa culotte.

Le même scénario – en pire – s'est produit avec une autre cliente. Cette dernière avait fait une tentative de suicide. Elle consultait pour des problèmes d'inceste et de violence conjugale. Bellemare lui a encore une fois fait des massages intimes. Après sa thérapie, cette femme a vécu avec lui. Elle est tombée enceinte et il a exigé qu'elle se fasse avorter. Moins d'un an et demi plus tard, il l'a mise à la porte.

En juin 2010, le Conseil a conclu que Bellemare avait soigneusement « tissé sa toile » et que, étant donné son absence de remords, il était plus inquiétant que jamais.

De retour en classe

Autre cas troublant : Guy Boulanger, chargé de cours à la Faculté de psychoéducation de la même université. Le psychologue de Le Moyne a fumé de la marijuana avec une jeune femme qui le consultait justement pour se libérer de sa dépendance à cette drogue. Elle tentait également de régler ses problèmes avec les hommes. Or, le psychologue l'a traitée exactement de la même manière : en objet, estime le témoin expert du syndic. Boulanger a par exemple voulu acheter un vibrateur à sa cliente et l'entraîner dans des trios sexuels.

Il a trahi une femme fragile en l'exploitant pour assouvir ses propres pulsions, conclut le Conseil de discipline, qui a radié Boulanger pour six mois en juillet 2005. Il lui reproche « ses gestes de perversité », son manque de professionnalisme et de compassion.

Au téléphone, Guy Boulanger reconnaît sa faute. « Mais le fait de vivre le processus disciplinaire fait réfléchir. Ç'a été efficace pour moi », assure-t-il.

L'UQTR affirme qu'elle n'était pas au courant et analysera la situation. Elle estime que c'est chose faite en ce qui concerne son autre chargé de cours problématique, Paul Bellemare, qui a refusé de nous parler. Celui-ci n'a pas enseigné durant sa radiation. En janvier, il a toutefois repris sa charge de cours – et donc sa position d'autorité –, même s'il n'a toujours pas le droit de recevoir des femmes en thérapie.

« Même si on peut personnellement partager votre point de vue [comme quoi un psychologue radié est un mauvais modèle pour les étudiants], un chargé de cours a des droits. Si nos mesures sont exagérées, ses représentants vont s'assurer de faire en sorte qu'il soit réintégré, explique Sylvain Gagnon, directeur du service des relations de travail. On doit juger en fonction de ce qui se passe dans les salles de cours. »

Un crime ?

Dans la région de la Côte-Nord, à Baie-Comeau, le psychologue scolaire Richard Bois s'en est aussi tiré à relativement bon compte. Il a manipulé deux jeunes adolescentes avec des billets doux et des invitations. La première a eu des relations sexuelles complètes avec lui à l'âge de 14 ans, alors qu'elle était encore vierge. La deuxième a subi des attouchements.

Bois présente les caractéristiques des prédateurs sexuels non violents et risque de récidiver avec d'autres adolescentes, a conclu le Conseil de discipline en 2008.

Le quinquagénaire a été radié à vie, mais quatre ans plus tard, il n'a toujours pas été accusé au criminel. Même si le fait d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs est un crime pour une personne en situation d'autorité. Et même si sa principale victime fait des dépressions à répétition et n'est plus certaine de son orientation sexuelle.

En fait, aucun des psychologues radiés pour inconduite sexuelle n'a été traîné en cour criminelle. On ne peut contraindre les victimes à témoigner en cour, puisque l'Ordre leur garantit la confidentialité, explique la présidente de l'Ordre des psychologues, Rose-Marie Charest.

En 2001, le psychiatre Pierre Lapointe a néanmoins été condamné à neuf mois de prison avec sursis. Ses nombreuses relations sexuelles avec une patiente ont été qualifiées de viols. Celle-ci ne pouvait en effet y consentir de façon éclairée, puisque la « disparité écrasante de leurs rapports de force » la rendait facilement manipulable.

Convaincues – à tort – que le fait d'avoir accepté une liaison efface la faute de leur thérapeute, les victimes dénoncent peu. La division des agressions sexuelles du Service de police de la Ville de Montréal reçoit seulement une vingtaine de plaintes du genre par année contre l'ensemble des professionnels de la santé. Et un nombre infime de dossiers se rendent en cour. « C'est souvent très difficile de prouver ce qui s'est passé, encore plus que pour les autres types d'agressions sexuelles, explique la lieutenante-détective Ginette Bolduc. On n'amène pas les victimes se faire démolir, cela serait néfaste pour elles. »

Aucun des psychologues radiés pour inconduite sexuelle n'a été traîné en cour criminelle.

Son conseil : porter plainte quand même. En effet, lorsque les dénonciations s'accumulent contre le même thérapeute, les poursuites criminelles sont facilitées. Et les sanctions disciplinaires, nettement plus lourdes.

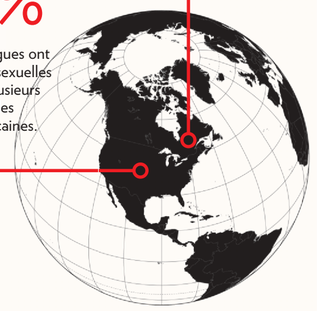
Cela éviterait des décisions perturbantes. Le Tribunal des professions a, par exemple, coupé en quatre la sanction imposée au psychologue Jacques Sirois, qui installait sa cliente sur ses genoux pour qu'elle parle à son pénis et éjaculait sur elle. Il a ensuite vécu avec elle. Même si le Conseil avait jugé le résidant de Beauport peu convaincant, le Tribunal a décrété que ce « n'était pas un être vil cherchant à assouvir ses seuls besoins » et que le radier un an nuirait trop à sa carrière. En 2005, 10 ans plus tard, on a découvert que le même homme avait fait non pas une seule, mais trois victimes…

D'après une étude de l'Américain Kenneth S. Pope, seulement 12 % des victimes d'inconduite sexuelle dénoncent leur thérapeute.

Victimes **et agresseurs**

7,5 %

des psychologues ont des relations sexuelles avec un ou plusieurs clients, selon les études américaines.



Parmi les **8500** psychologues québécois, **28** hommes et **4** femmes ont été sanctionnés pour inconduite sexuelle depuis 2000.

Parmi ceux-ci :

Les 6 « amoureux » s'étant engagés dans des relations sérieuses avec leur cliente ou client ont été radiés pendant de 0,5 à 6 mois.

Les 4 « insensibles » ont été radiés de 6 à 14 mois.

Les 14 fautifs se situant entre les deux extrêmes ont été radiés de 0 à 24 mois.

La moitié des **8 récidivistes** ont été radiés à vie, les 4 autres l'ont plutôt été de 2 à 24 mois.

Moins d'une demande d'enquête sur deux aboutit

Entre 2005 et 2010, seulement 40 % des dénonciations faites par de présumées victimes d'inconduite sexuelle (soit 49 sur 122) ont permis de traîner le fautif en discipline.

C'est ce que révèle une étude inédite de l'association Plaidoyer Victime réalisée auprès de 15 ordres professionnels du milieu de la santé (les 10 autres ont refusé de participer) par Manon Bergeron, professeure de sexologie à l'Université du Québec à Montréal. Comment l'expliquer ? Les dénonciations sont parfois mensongères ou traitées à retardement, mais souvent, c'est plutôt le manque de preuves qui empêche le syndic d'aller de l'avant.

L'étude révèle aussi que les auteurs d'inconduite sexuelle paient une amende moyenne de 1435 $ et sont radiés pour une durée moyenne de 8,36 mois. Mais plusieurs le sont bien moins longtemps. « Les victimes trouvent ça trop peu. Leur but premier est que cela n'arrive pas à d'autres », constate l'avocate Julie Lassonde, auteure d'une autre étude sur le sujet.

Il y a trois semaines, le président du Collège des médecins, Charles Bernard, s'est même vivement indigné de la clémence dont bénéficient les médecins déviants.

« C'est vrai que les radiations pourraient être plus longues pour être plus dissuasives », affirme la présidente de l'Ordre des psychologues, Rose-Marie Charest. Elle ajoute toutefois qu'on protège aussi le public en forçant les fautifs à aller en supervision ou en thérapie. « Il faut faire de la prévention, parce que s'ils ne sont pas plus sensibles à l'autre après avoir été radiés, ils restent aussi dangereux. »

Il est normal pour les clients de vouloir plaire à leur psychologue, et on ne peut blâmer ces derniers s'ils éprouvent du désir en retour, expose Mme Charest. « Mais c'est au psychologue de voir ça venir et de ne pas agir. »

— Marie-Claude Malboeuf

14 % des victimes tentent de se suicider

Un ex-psychologue spécialiste de l'approche corporelle fait face à une poursuite en dommages de près d'un demi-million de dollars pour avoir eu des relations sexuelles avec sa cliente, une infirmière ayant déjà été victime de viol.

Ouriel Ouaknine s'exécutait en pleine séance, à son bureau, et exigeait d'être payé comme s'il s'agissait d'un traitement. Pire encore : à la même époque, en 2007 et en 2008, il a fait subir exactement la même chose à la mère de la jeune femme, qui était aussi sa cliente.

L'homme a été radié à vie en mai 2011, mais il a bien failli ne jamais l'être. En effet, même après avoir changé de thérapeute, l'infirmière a longtemps refusé de dénoncer son ancien psychologue. « Elle manifestait un mécanisme de défense d'identification à l'agresseur [syndrome de Stockholm] », indique la requête déposée en Cour supérieure en novembre dernier.

Pourtant, Ouaknine est un récidiviste. Onze ans plus tôt, il avait été radié pour un mois – une cliente avait dénoncé les attouchements qu'il lui faisait subir à répétition.

Aujourd'hui, l'ancien Outremontais s'annonce comme *coach* de vie à Léry, près de Châteauguay. Lorsque nous l'avons appelé incognito, il a toutefois refusé de nous donner rendez-vous en disant qu'il ne travaillait pas « pour l'instant ». En entrevue, il a ajouté avoir beaucoup de mal à porter le tort qu'il a causé.

Sa victime semble en effet démolie. Sa poursuite fait état de séquelles innombrables : idées suicidaires, dissociations graves, pertes de mémoire, troubles de concentration, insomnie, cauchemars. Elle se sent si sale qu'elle se désinfecte deux fois par jour avec un antiseptique ordinairement utilisé dans le dentifrice, ce qui lui cause des infections et fait enfler sa peau.

Les études confirment que l'inconduite sexuelle est un événement dévastateur. « Il existe un *therapist-patient abuse syndrome*. Plusieurs ont des symptômes de choc post-traumatique », indique le psychologue et sexologue Marc Ravart, souvent appelé comme témoin expert devant les conseils de discipline. Selon une étude américaine, 83 % des victimes ne se remettent jamais totalement d'une telle expérience. Encore pis, 11 % doivent être hospitalisées ; 1 % se suicident et 14 % tentent de le faire. Au Québec, les décisions des conseils de discipline de plusieurs ordres professionnels témoignent de ces ravages.

Dans les Laurentides, le psychologue Pierre-Arthur Bélanger a même avisé sa cliente des risques de suicide accrus lorsqu'il lui a fait des avances, en 2004. Cela ne l'a pas empêché de jouer les Casanova, puis de rompre avec elle à deux reprises, lui reprochant d'abord d'avoir des implants mammaires, puis d'être trop gourmande sur le plan matériel. Comme c'est très souvent le cas, il s'en est pris à une femme fragile, qui avait déjà été victime d'agressions sexuelles dans le passé. Elle a fini par retourner en psychiatrie.

« C'est trop banalisé. Ça prend un événement extrême pour que les gens réagissent », déplore la présidente de l'Ordre des psychologues, Rose-Marie Charest. Les victimes ont pourtant intérêt à porter plainte, dit-elle, « parce que le fait de sentir que quelqu'un reconnaît leurs droits et l'abus qu'elles ont subi se révèle très thérapeutique ».

En 2008, l'association Plaidoyer-Victime a ainsi publié un guide exposant leurs droits et recours (disciplinaires, criminels et civils). La présidente de l'organisme, Arlène Gaudreault, croit que les ordres professionnels devraient pour leur part créer des fonds d'aide. « On n'a pas assez conscience des ravages que cela entraîne, affirme la criminologue. Il faut les faire connaître, comme on l'a fait pour la violence conjugale. »

— Marie-Claude Malboeuf

Une victime se sent si sale qu'elle se désinfecte deux fois par jour avec un antiseptique d'ordinaire utilisé dans le dentifrice, ce qui lui cause des infections.

ACTUALITÉS

RECOURS COLLECTIF CONTRE LES FRÈRES DE SAINTE-CROIX

« Après les agressions, c'est le sadisme »

CHRISTIANE DESJARDINS

Les 223 hommes qui affirment avoir été victimes de sévices sexuels de la part de frères ou de laïcs de la Congrégation de Sainte-Croix s'impatientent. Ils trouvent que le règlement de leur recours collectif prend trop de temps à aboutir.

Il y a un an et demi, au cours d'une conférence de règlement, la Congrégation s'est engagée à verser 18 millions de dollars pour régler le litige. Mais voilà, sur les 223 demandes retenues, 108 ne sont pas encore réglées. Et aucune des 223 victimes n'a reçu d'argent, car les sommes seront versées à la fin du processus, quand toutes les demandes auront été étudiées et fixées. Les sommes varient entre 10 000$ et 250 000$, selon la gravité des gestes et les séquelles.

Me Alain Arsenault, qui représente les victimes, croit que la Congrégation fait exprès pour faire traîner les choses, afin que les victimes aient le moins d'argent possible.

Me Alain Arsenault, qui représente les victimes, croit que la Congrégation fait exprès pour faire traîner les choses, afin que les victimes aient le moins d'argent possible. Plus le processus est long, plus les dépenses s'accumulent. « Après les agressions, c'est le sadisme », a-t-il dit en sortant de la salle d'audience, hier midi.

Délais normaux

Le juge Claude Auclair, qui préside l'affaire, n'est pas du même avis. Selon le magistrat, il s'agit de délais normaux, compte tenu de l'entente qui a été acceptée par les deux parties. Quand les parties ne s'entendent pas dans un dossier, celui-ci est évalué par des adjudicateurs. Le processus demande forcément un certain temps.

Me Éric Simard, qui représente la Congrégation, assure que son client « veut finaliser le processus le plus vite possible au bénéfice des victimes ». Les parties doivent faire rapport au juge le 19 juin sur l'état du dossier. Une cinquantaine d'hommes faisant partie du recours ont assisté à l'audience, hier, et certains n'ont pas caché leur impatience. Ils étaient enfants ou adolescents quand ils ont été agressés par des frères de la Congrégation. Ils ont aujourd'hui 40, 50, 60 ou 70 ans, mais n'ont rien oublié.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Me Éric Simard, qui représente la Congrégation de Sainte-Croix, assure que son client « veut finaliser le processus le plus vite possible au bénéfice des victimes ».

Rappelons que ce recours collectif a été déposé en 2008 par René Cornellier, père d'un homme agressé pendant son enfance au Collège Notre-Dame, qui est mort en 1994. La procédure, qui visait au départ le Collège Notre-Dame pour la période comprise entre 1950 et 2001, a plus tard été élargie afin d'inclure deux autres établissements gérés par la Congrégation : le Collège Saint-Césaire, de 1950 à 1991, et l'école Notre-Dame de Pohénégamook, de 1959 à 1964.



Le permis du Fuzzy à Brossard suspendu

ÉMILIE BILODEAU

Le Fuzzy de Brossard s'est fait suspendre son permis de bar pour 45 jours, a appris *La Presse*. Étant donné le nombre d'actes de violence, de vols, de méfaits et de cas de surconsommation, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a jugé qu'elle ne pouvait pas « rester les bras croisés ».

Entre les mois de janvier 2007 et juillet 2012, la police de Longueuil est intervenue à 85 reprises concernant des actes de violence survenus à l'intérieur du bar ou dans le stationnement. Dans la plupart des cas, les policiers ont été appelés sur les lieux parce qu'une bataille avait éclaté. Quelques fois, des clients ont utilisé une bouteille ou un verre pour frapper une autre personne.

Une douzaine de clients ont aussi appelé les services d'urgence pour se plaindre d'avoir été battus par des portiers du bar ou d'avoir subi des blessures à la suite d'une expulsion violente. Certains d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital. Au moins deux portiers ont été arrêtés au cours de ces cinq années et demie, selon les documents présentés à la RACJ.

Mort de deux jeunes

Le plus troublant demeure la mort de deux personnes mineures à la suite d'une surconsommation de boissons alcoolisées. Le 21 février 2010, vers 4h15, « un jeune homme d'âge mineur est décédé, souffrant d'hypothermie et fortement intoxiqué par l'alcool et la drogue. Plus tôt, le jeune homme avait été expulsé sans manteau de l'établissement par des portiers », peut-on lire dans la décision de la Régie.

Le 21 juillet 2012, vers 2h20, trois mineurs ont quitté le bar en état d'ébriété et sont montés dans une voiture. Plus tard dans la nuit, l'un des trois jeunes est mort dans un accident de la route.

En tout, les policiers et ambulanciers ont recensé 30 cas de surconsommation d'alcool entre les mois de mai 2007 et juillet 2012.

Les policiers ont également été appelés au Fuzzy de Brossard à 98 reprises pour des vols ou des méfaits entre janvier 2007 et juin 2012. Dans la très grande majorité des cas, les appels concernaient des vols d'effets personnels dans les voitures des clients. Durant la même période, 13 voitures ont carrément été volées dans le stationnement du bar.

Des airs de printemps 2012

Quelque 2000 personnes ont manifesté hier soir dans une atmosphère tendue à Montréal

ÉMILIE BILODEAU
ET DAVID SANTERRE

Les rues de Montréal ont eu des airs de printemps 2012, hier soir. Plus de 2000 manifestants déterminés à faire connaître leur opposition à l'indexation des droits de scolarité ont marché dans les rues, dans une atmosphère tendue.

Au moment de mettre sous presse, une cinquantaine de personnes avaient été arrêtées.

La marche s'est ébranlée au parc Émilie-Gamelin, point de départ d'une centaine de manifestations nocturnes l'an dernier. Elle a comme toujours été déclarée illégale dès son départ par la police de Montréal, car l'itinéraire ne lui a pas été fourni.

Une heure après le début de la marche, des méfaits ont été commis: les vitres d'une succursale de la Banque Scotia et d'un café Starbucks ont été fracassées, et des graffitis ont été faits à divers endroits. À plusieurs reprises, des feux d'artifice ont été lancés en direction des policiers. L'un d'eux a d'ailleurs reçu une pièce pyrotechnique au visage et a dû être transporté à l'hôpital pour traiter une blessure à un œil.

Vers 22 h, un avis de dispersion a été lancé aux manifestants par la police. De nombreuses bombes assourdissantes ont été utilisées, dont certaines ont explosé dans la foule. Un manifestant a d'ailleurs été blessé à un tibia par un éclat de grenade. Il a lui aussi été transporté dans un centre hospitalier.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

La plupart des manifestants étaient pacifiques, hier, dans les rues de Montréal, mais des frictions entre policiers et protestataires ont fait un blessé dans chacun des camps en fin de soirée.

Essoufflement

Malgré la casse, la plupart des manifestants étaient pacifiques. Ils veulent que leur message soit entendu, même s'ils sont réalistes quant à leurs chances de mobiliser de nouveau les étudiants québécois.

« Ça serait une bonne idée de repartir en grève, mais le mouvement s'est essoufflé. On a été écorchés par la police, les médias. Mais nous n'avons plus la masse. C'est dommage, on n'a pas fait six mois de grève pour ça », a dit une étudiante de Saint-Jean.

Les sœurs Martine et Magalie Baudouy hésitaient à donner un nouveau souffle au mouvement de grève. « Ce n'est pas dans mon intérêt parce que je paie pour mes cours. Je vais quand même voter pour la grève par solidarité envers tous les étudiants », a expliqué Martine.

Mobilisation pour le retour de la CLASSE et une nouvelle grève

HUGO PILON-LAROSE

Des étudiants en colère contre l'indexation des droits de scolarité et des frais afférents imposée par le gouvernement Marois se réunissent ces jours-ci en assemblées afin de définir les stratégies pour bloquer cette nouvelle hausse.

Une proposition revient régulièrement sur la table: organiser une nouvelle grève générale illimitée pour l'année scolaire 2013-2014.

Guillaume Legault, étudiant à la maîtrise en science politique à l'Université du Québec à Montréal, qui était jusqu'en juin 2012 secrétaire à la coordination de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), lance un pavé dans la mare. Dans un document qu'il présentera à son assemblée étudiante, que *La Presse* a obtenu, il propose de recréer une coalition d'associations étudiantes – ce qu'était la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) au printemps dernier – afin de « favoriser le déploiement de grandes forces mobilisatrices » et d'annuler la hausse.

Cette proposition, si elle est adoptée, sera par la suite déposée au congrès de l'ASSÉ, qui aura lieu au printemps.

« En laissant au gouvernement une marge de manœuvre, on voit ce que ça donne. Malgré toutes les conséquences de la compression des sessions, il y a une chose qui va animer les gens, et c'est l'espoir de pouvoir vaincre. L'espoir de pouvoir recréer les conditions pour faire plier ce gouvernement, comme les précédents ont plié », a expliqué M. Legault, à titre personnel, lors d'une entrevue avec *La Presse*.

« Il y a beaucoup d'associations étudiantes membres de l'ASSÉ qui tiennent des assemblées générales ces temps-ci. Les réflexions concernant le possible recours à une grève générale illimitée l'année prochaine, à l'automne ou au printemps, reviennent. Les étudiants sont mécontents, ils se demandent pourquoi avoir fait six mois de grève pour se retrouver avec une hausse », a résumé Blandine Parchemal, co-porte-parole de l'ASSÉ.



OBTENEZ UNE CARTE D'ESSENCE DE 500 $
À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN NOUVEAU BUICK[1]



BUICK ENCLAVE 2013

ACHETEZ À
255 $/AUX 2 SEMAINES3
0 $ DE COMPTANT
À UN TAUX DE 2,99 %
PENDANT 84 MOIS
Comprend le transport et la taxe de climatisation.
+ CARTE D'ESSENCE DE 500 $1



BUICK ENCORE 2013

LOUEZ À
319 $/MOIS2
À UN TAUX DE 2,9 % PENDANT 60 MOIS
1 999 $ DE COMPTANT
Comprend le transport et la taxe de climatisation.
+ CARTE D'ESSENCE DE 500 $1

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

L'EXPÉRIENCE BUICK

contacterbuick.ca

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2013 Verano (4PG69/1SB), Enclave (R14526/1SD) et Encore (4JU76/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Valide uniquement aux établissements GM participants au Canada. L'offre d'une carte d'essence Petro-Canada^MC d'une valeur de 500 $ (y compris les taxes applicables) s'adresse aux clients au détail à l'achat, à la location ou à l'achat avec financement d'un véhicule neuf admissible (voiture, multisegment ou utilitaire) 2013 Chevrolet, Buick, GMC et Cadillac entre le 1er mars 2013 et le 30 avril 2013 et moyennant paiement supplémentaire de 0,01 $. L'offre exclut les pick-up Chevrolet et GMC. Demandez les détails à votre concessionnaire GM participant. La carte sera valide 72 heures après la livraison. GMCL n'est pas responsable des cartes perdues, volées ou endommagées. La carte d'essence est émise par Suncor Energy Products Partnership et est assujettie aux modalités de l'entente sur les cartes-cadeaux Suncor Energy Products Partnership. La carte est valide uniquement chez les détaillants Petro-Canada participants (et chez d'autres détaillants approuvés) et n'est pas monnayable. GMCL peut modifier, prolonger ou mettre fin à cette offre, en tout ou en partie, pour n'importe quel motif et n'importe quand sans préavis. Petro-Canada est une entreprise Suncor Energy. ^MC Marque de commerce de Suncor Energy Inc. utilisée sous licence. 2. Prix à l'achat de 24 270 $ pour Verano et de 28 480 $ pour Encore. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois, à un taux de 0,5 % pour Verano; basés sur une location de 60 mois, à un taux de 2,9 % pour Encore. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 41 775 $ pour Enclave. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux de 2,99 %. Exemple: basé sur un financement de 41 775 $ à un taux annuel de 2,99 %, le paiement aux deux semaines est de 255 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 4 606,31 $, et l'obligation totale est de 46 381,31 $. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

SANTÉ

Un contrat qui « ne marche pas »

La firme Proaction se lance dans l'informatisation des CSSS et s'attire des critiques

EXCLUSIF

SARA CHAMPAGNE

Un nouveau contrat d'informatisation attribué à la firme privée Proaction soulève encore une fois la colère de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui entend réclamer au ministre de la Santé Réjean Hébert un moratoire et l'ouverture d'une enquête.

Proaction a obtenu jusqu'à ce jour des contrats atteignant près de 10 millions pour implanter dans les soins à domicile une controversée méthode dite « Lean », qui consiste à minuter les actes du personnel. L'APTS demande depuis des mois un moratoire sur cette méthode mise en place dans certains CSSS.

L'entreprise élargit maintenant son champ d'action en se lançant dans l'informatisation en santé, en confiant la conception d'un logiciel à une firme qui, jusqu'en 2011, se spécialisait dans la transformation alimentaire et n'avait jamais travaillé dans le domaine de la santé.

Selon des documents officiels obtenus par *La Presse*, la firme privée Proaction est passée avec succès, comme elle l'écrit elle-même, « à une autre étape de développement » en santé en concluant une entente avec le CSSS de Bordeaux–Cartierville–Saint-Laurent. L'accord consiste en l'implantation d'un logiciel destiné à relier le minutage des interventions à domicile au serveur central du centre de santé. Comme Proaction ne possède pas l'expertise pour concevoir le logiciel, il a été convenu de confier cette tâche à la société Worximity Technologies inc., dont le siège social est à Terrebonne. Au moins deux autres CSSS se sont montrés intéressés par le logiciel, Cavendish et Jeanne-Mance.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux entend notamment réclamer au ministre de la Santé, Réjean Hébert, un moratoire sur la méthode du minutage dans les soins à domicile.

Le CSSS s'est engagé à « tenir confidentiels » les coûts facturés pour la conception du logiciel, mais *La Presse* a appris qu'ils s'élevaient à 50 000$. Le CSSS a aussi accepté que le logiciel demeure la propriété de Proaction. Le directeur général de Bordeaux, Daniel Corbeil, a aussi accepté, dans une entente signée de sa main, de réaliser avec l'équipe de Proaction une vidéo ou un document promotionnel vantant les mérites du projet. Le centre de santé doit payer 15 000$ pour les frais de conception, et devra verser 18 % par an pour le coût du logiciel évalué par Proaction à 35 000$, soit 6300$ par année. C'est sans compter près d'un demi-million déjà versé par ce CSSS pour implanter la méthode Lean.

« Notre personnel est en détresse, des gens songent à démissionner, et ce n'est pas avec une méthode comme celle-là que les employés vont collaborer. »

— Carole Dubé, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Une enquête réclamée

Pour l'APTS, ce nouveau contrat est la goutte qui fait déborder le vase. « Même le ministre a dit que ce n'était pas une vraie méthode Lean, rappelle Carole Dubé, présidente de l'APTS. Avec ces nouvelles informations, on ne peut que demander des comptes sur tous ces contrats accordés. On ne comprend pas. On a interpellé maintes et maintes fois les dirigeants des CSSS, de même que l'agence de santé. On n'a rien contre les vrais projets d'optimisation, mais Proaction, ça ne marche pas. Notre personnel est en détresse, des gens songent à démissionner, et ce n'est pas avec une méthode comme celle-là que les employés vont collaborer. On veut un moratoire, et on va exiger une enquête. »

Un tout autre secteur d'activité

Les actionnaires de Worximity Technologies inc. sont Jean-Philippe Laforge et Yannick Desmarais. Leur société, qui a changé de nom en avril 2012, s'appelait jusqu'en 2011 Food Business Consulting inc. et se spécialisait dans la transformation alimentaire. Ils sont aussi à la tête d'une firme de mise en relation en transfert d'entreprises. En remontant plus loin dans l'historique des sociétés enregistrées à la même adresse, *La Presse* a constaté que l'administratrice de ces deux dernières firmes est Josée Lacroix, aussi administratrice de deux entreprises dont l'actionnaire principal est Tony Accurso. L'une d'elles est dans la gestion et les placements, l'autre est Construction Louisbourg.

Le fondateur de Proaction, Denis Lefebvre, n'a pas donné suite à plusieurs demandes d'entretien de *La Presse*. Un message laissé dans une boîte vocale de Worximity est resté sans réponse. Tout comme nos tentatives de joindre M. Accurso. Au cabinet du ministre de la Santé, l'attachée de presse Ariane Lareau a expliqué que Réjean Hébert préférait prendre connaissance de tous les détails obtenus par *La Presse* avant de faire des commentaires, tout en rappelant que « Proaction est un dossier qui le préoccupe ».

Au CSSS de Bordeaux–Cartierville–Saint-Laurent, où la firme Proaction est présente depuis le mois de juin dernier, on a confirmé que le logiciel est en phase « d'implantation ». La responsable du service des personnes en perte d'autonomie, Lucie Blain, a expliqué que le logiciel allait permettre d'éliminer une double saisie des actes des intervenants à domicile. « Nous n'avons pas les moyens financiers pour nous équiper et on n'a pas le personnel pour développer un logiciel », a-t-elle précisé avant de nous renvoyer à la firme Proaction pour avoir d'autres détails sur le concept informatique.

Comme l'a révélé *La Presse* il y a quelques semaines, Proaction n'a pas hésité à payer un voyage à Vancouver de plus de 2000$ à un dirigeant d'un CSSS pour qu'il fasse la promotion de sa méthode lors d'un sommet sur les soins à domicile, l'automne dernier. Cette méthode, imposée au personnel dans une dizaine de CSSS, contreviendrait au code de déontologie de plusieurs intervenants, dont les infirmières, selon la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a déjà dit publiquement que la méthode Proaction n'est pas une vraie méthode Lean. Et il a rappelé à l'ordre les directions des CSSS en leur demandant d'établir une approche « à l'interne » plutôt que de faire appel à des firmes privées.

— Avec la collaboration de William Leclerc

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-03-05

lotoquebec.com

Sprint 02 08 22 32 33

Lotto 6/D

Nouveau jeu éclair! Deux façons de gagner : jeu éclair en magasin et tirage en soirée. Jusqu'à 100 000 $* à gagner!

* Détails à lotoquebec.com

Lotto Poker 4♣ V♢ V♠ R♠ A♡ — Extra 8020190

11 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1er JANVIER 2013

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 03 MARS 73 SCORPION

Banco en boni — Lots bonis : du 2 au 10 mars 2013 : 02 04 07 16 19 20 26 30 31 33 35 40 45 48 59 60 61 63 66 69

Triplex : 18 24 29 36 40

La Quotidienne : 3 952 / 4 8280

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

L'ÉVÉNEMENT

LUXE EN TÊTE

JAGUAR ET LAND ROVER

JUSQU'AU 1ER AVRIL 2013



JAGUAR XJ À TRACTION INTÉGRALE — JAGUAR XF À TRACTION INTÉGRALE — RANGE ROVER EVOQUE — LAND ROVER LR2 — RANGE ROVER SPORT

TAUX AUSSI BAS QUE 0,9 %* OU COMPTANT JUSQU'À 8 000 $‡

JAGUAR XF À TRACTION INTÉGRALE 2013

LOCATION 798 $/MOIS† BAIL DE 36 MOIS — 0 $ ACOMPTE — AVEC 4000 $ EN CRÉDIT D'ÉCONOMIES CONQUÊTE ET DE LIVRAISON

RANGE ROVER SPORT HSE 2013

LOCATION 999 $/MOIS◊ BAIL DE 48 MOIS — 0 $ ACOMPTE — AVEC 3000 $ ÉCONOMIES CONQUÊTE ET CRÉDIT DU DÉTAILLANT

JAGUAR — LAND ROVER

LES MOTEURS DECARIE
8255, Rue Bougainville, Montréal
(ANGLE DECARIE ET DE LA SAVANE)
Tél: 514 334-9910
www.decarie.com

JAGUAR & LAND ROVER LAVAL
3475, boul. Le Carrefour, Laval
Tél: 450 688-1880
www.jaguarlaval.com
www.landroverlaval.com

JOHN SCOTTI JAGUAR & LAND ROVER
4305, Métropolitain Est,
Tél: 514 725-2221
www.johnscottijaguar.com
www.johnscottilandrover.com

†Louez une Jaguar XF traction intégrale 2013 pour 797,35 $ par mois plus taxes basé sur un taux d'intérêt de location annuel de 2,9 % et un bail de 36 mois offert par Canadian Dealer Leasing Services Inc. SAC. Le montant total exigible de la location est 28 704,60 $. Valeur résiduelle de 35 252 $. Déduction faite du crédit de livraison et des économies Conquête de 4 000 $. Des frais de 0,25 $/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage au-delà de la franchise de 48 000 km. 0 $ d'acompte ‡ Le montant des économies Conquête de 8 000 $ applicable à la Jaguar XJ traction intégrale ne peut être combiné à aucune offre de fidélisation. ◊ Ou louez, de Canadian Dealer Leasing Services Inc, un Range Rover Sport HSE 2013 neuf en stock pour 999 $ par mois basé sur un taux annuel de location de 3,9 % et un crédit-bail de 48 mois offert aux particuliers qualifiés avec 0 $ d'acompte et déduction faite du crédit du détaillant de 1118 $. Le montant total exigible de la location est 47 952 $. Rachat facultatif de 35 429,20 $ déduction faite des économies Conquête de 2 000 $. Une franchise de 64 000 km sur 48 mois s'applique. Des frais de 0,25 $/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. * Ou financez l'achat d'un Land Rover LR2 2013 neuf en stock à un taux d'intérêt annuel de 0,9 % offert pendant 60 mois aux particuliers qualifiés par la Banque Scotia SAC. Par exemple, pour un montant de 42 250 $ financé à un TIA de 0,9 % pendant 60 mois, les mensualités sont de 719,85 $, le coût du prêt est 941 $ et le total à rembourser est 43 191 $. [correspondance]Les versements de location et de financement incluent les frais de transport de 1 270 $, frais d'administration de 399 $ et la taxe sur le climatiseur de 100 $. Toutes les autres taxes sont en sus. Un acompte ou échange équivalent pourrait être requis selon l'approbation de crédit. Les taxes sont exigibles sur le plein prix d'achat. Pourrait exiger une commande spéciale et pourrait ne pas être disponible pour livraison immédiate. L'offre peut être annulée en tout temps sans préavis. Les véhicules peuvent être non tels qu'illustrés. Les économies Conquête ne peuvent être jumelées aux offres de fidélisation et ne sont pas monnayables. Certaines conditions s'appliquent. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Quantités limitées. Offre d'une durée limitée. Les offres se terminent le 1er avril 2013. Offres en vigueur chez les détaillants participants seulement. Veuillez rendre visite à votre détaillant Jaguar ou Land Rover ou visitez le Jaguar.ca ou LandRover.ca pour obtenir tous les détails.

Détecter le parkinson à distance

MATHIEU PERREAULT

Dans la grande pièce vide tapissée de blanc, Christian Duval étend les bras à l'horizontale, puis fait semblant de marcher, de se pencher, de se tourner. Sur l'écran de l'ordinateur, un personnage longiligne fait les mêmes mouvements.

Cette prouesse technologique peut sembler banale pour les amateurs de Wii ou de Xbox Kinnect. Mais pour les personnes âgées qui souffrent de la maladie de Parkinson, ce pourrait être une révolution.

Le chercheur de l'Institut de gériatrie de l'Université de Montréal veut détecter automatiquement les symptômes moteurs de la maladie de Parkinson ou, à tout le moins, concevoir une méthode d'analyse qui accélérera le suivi par les neurologues. Cela permettra un ajustement plus fréquent des médicaments pour les personnes qui habitent en région, qui seront suivies sans qu'elles aient à se rendre souvent dans les grands centres et de mieux concevoir les appartements adaptés aux malades.

Meilleur suivi

« Un patient atteint de la maladie de Parkinson peut voir son neurologue une fois, au maximum deux fois par année, explique M. Duval dans ses bureaux du quartier Côte-des-Neiges. Ça ne permet pas de faire le suivi rapidement en cas de changement de médication. Et les limitations fonctionnelles à la maison sont mal comprises par le médecin, parce qu'elles ne se reflètent pas nécessairement dans les tests en hôpital. » En regardant une modélisation des mouvements d'un patient à l'écran, M. Duval est capable de constater que l'un des deux bras ne se balance pas autant que l'autre quand il marche.

Pour ce faire, il travaille à quatre types de technologie : une application pour téléphone intelligent, un capteur GPS, une combinaison qui serait portée pendant quelques jours à la maison et la grande pièce vide de son laboratoire, qui est encerclée de 14 détecteurs de mouvements semblables à celui de la Wii et de la Kinnect. Il dirige une équipe de huit chercheurs des quatre coins du Canada travaillant sur ce sujet.

Téléphone et GPS

L'application pour téléphone permettra de faire un suivi de l'évolution des tremblements du patient. L'application reflète bien les mesures cliniques et en laboratoire, selon une étude qui vient d'être publiée par M. Duval et son équipe dans la revue *Frontiers in Human Neuroscience*. Le capteur GPS permettra de voir rapidement si le patient limite ses déplacements à cause de sa maladie, ce qui pourrait signifier qu'elle empire. Les premiers résultats seront publiés ce printemps.

Les tests en laboratoire de la combinaison, munie de 15 capteurs mesurant les mouvements du patient, sont presque terminés et les participants à une première étude clinique sont en voie de recrutement.

« Si on constate par exemple que le patient se cogne toujours contre le cadre de porte ou contre une table basse, ou qu'il n'utilise presque pas certaines pièces, on a des signaux d'alarme et peut-être des indications pour les architectes et les ergonomes, dit M. Duval.

« La plupart des patients ont de la difficulté à reconnaître leurs symptômes et leurs impacts. En ce moment, nous analysons tous les paramètres pour évaluer quels types de mouvement il faut regarder en priorité. Nous allons avoir la plus grosse base de données qualitatives sur les mouvements de la maladie de Parkinson au monde. »

La pièce munie de capteurs de mouvements, elle, pourrait être installée dans les cliniques spécialisées et gérée par des techniciens. Elle est actuellement calibrée à l'aide d'une combinaison, qui a des mesures plus précises (chaque capteur de la combinaison calcule sa position relative par rapport aux autres avec un accéléromètre, un magnétomètre et un gyroscope). Des personnes âgées en bonne santé et atteintes de la maladie de Parkinson testent la combinaison et bientôt la pièce munie de capteurs. L'étape suivante sera la prise de mesures, toujours avec des gens en bonne santé et atteints du parkinson, pour différentes tâches, dans la pièce munie de capteurs. L'objectif est d'avoir un premier test clinique d'ici deux à trois ans.

Cette prouesse technologique peut sembler banale pour les amateurs de Wii ou de Xbox Kinnect. Mais pour les personnes âgées qui souffrent de la maladie de Parkinson, ce pourrait être une révolution.

Christian Duval est arrivé à la maladie de Parkinson par l'entremise du parachutisme. « J'ai fait partie de l'équipe canadienne de parachutisme, dit-il. J'ai été champion national. J'ai fait un bac en activité physique à Trois-Rivières, puis une maîtrise en neurocinétique à l'UQAM et un doctorat sur l'effet des neurochirurgies pour la maladie de Parkinson à McGill. Je me suis toujours intéressé à l'impact des symptômes moteurs sur la vie quotidienne. »

Pour participer à l'étude du professeur Duval : http://criugm.qc.ca/fr/participer.html



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Le chercheur Christian Duval, de l'Institut de gériatrie de l'Université de Montréal, veut détecter automatiquement les symptômes moteurs de la maladie de Parkinson.

Notre vidéo

Une technologie prometteuse

Pour voir comment on peut détecter la maladie de Parkinson à l'aide de capteurs, visionnez la vidéo d'Isabelle Dubé à **lapresse.ca/parkinson**

LOCATION AUX DEUX SEMAINES

maintenant disponible

sur certains modèles

Vous avez bien vu :

La Civic à un prix jamais vu.





Civic DX 2013

En location 82 $† aux deux semaines pendant 60 mois

1 495 $ acompte
24 000 km/année
Transport et préparation inclus

Remise additionnelle disponible avec le programme FAITES DE L'AIR!‡

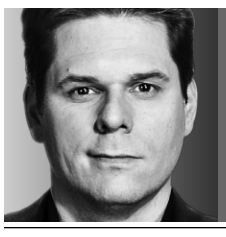
HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

†L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DEX). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 16 935 $, transport et préparation inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photo à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. * Aucun achat requis. Pour participer, il suffit de faire l'essai routier d'une Civic 2013 entre le 1er mars et le 30 avril 2013. Concours réservé aux personnes majeures résidant au Québec qui détiennent un permis de conduire valide. Tirage le 1er mai. Croisière d'une semaine pour deux personnes d'une valeur approximative de 8 000$, incluant 2000 $ d'argent de poche. Certaines restrictions s'appliquent. Règlement complet au www.civic15ans.ca. ‡Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

ACTUALITÉS

La génuflexion de Céline Galipeau



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Pour un ou une journaliste, Marc Ouellet est un sujet fascinant. L'homme, d'abord, a multiplié les déclarations sévères à l'égard de ce Québec qui lui déplaisait manifestement, lors de son bref passage parmi nous. Le religieux, ensuite, représente une institution rétrograde qui pourfend officiellement les homosexuels, l'avortement et la contraception.

Voici un homme qui a rappelé qu'une femme ne doit jamais se faire avorter, même en cas de viol. Voici un homme qui a sommairement et stupidement réduit un profond débat sur la fin de vie à « une culture de mort ». Voici un homme totalement divorcé du réel, tel qu'il se vit au XXIe siècle au Québec.

Voici un membre haut placé d'un Vatican qui pourfend les homosexuels et le mariage entre personnes du même sexe. Ce membre de haut rang aurait manœuvré en coulisse pour écarter un cardinal écossais accusé d'inconduite sexuelle… Alors que son propre frère a été reconnu coupable d'actes de pédophilie.

Bref, Mgr Ouellet, maintenant qu'il est *papabile*, est un sujet encore plus fascinant à interviewer. Il pourrait devenir le chef des catholiques du monde entier. Ses vues pourraient avoir un effet sur des millions de personnes.

Pour toutes ces raisons, j'ai haï l'entrevue de Céline Galipeau, chef d'antenne du *Téléjournal*, avec Ouellet, lundi soir. Quand on prend la peine de mentionner que plus d'une centaine de médias désiraient une entrevue avec lui, quand on n'a que 23 questions à lui poser, c'est du gaspillage que de ne pas le décoiffer un peu avec des questions qui dérangent.

J'ai beau relire les 23 questions de Galipeau, je n'en vois que des mièvres et des tièdes. La plus difficile fut probablement : « Le prochain pape va avoir de gros défis devant lui, qu'on pense à tous ces scandales sexuels, aux problèmes qu'il semble y avoir au Vatican, on a vu ces allégations de scandales financiers, sexuels… C'est énorme quand même, non ? »

Wow, tu parles d'une question qui tue, toi.

Mais il est vrai que Céline Galipeau a abordé avec Ouellet ce qu'elle a elle-même qualifié de « question sociale »…

En entendant « question sociale », je m'attendais à une question sur les vues de l'Église touchant l'ordination des femmes, le droit à l'avortement, la fin de la condamnation de l'homosexualité, le port du condom…

Non. Rien, absolument rien de cela.

On a eu droit à ceci : « Je pense juste à une question, les couples divorcés, les catholiques ne peuvent pas se remarier à l'Église… C'est dur, pour les catholiques, alors est-ce que c'est le temps pour l'Église de s'ouvrir à quelque chose de nouveau, à avancer dans ces questions-là ? »

À ce moment-là, j'ai échappé un juron référant à cette petite armoire qui abrite le ciboire. À ce moment-là, j'ai compris pourquoi Ouellet n'a jamais perdu son sourire béat.

Vraiment, Céline ? De toutes les « questions sociales » qu'on puisse lancer à la gueule du peut-être futur pape, celle qui vous sautait aux yeux comme étant la plus pertinente était la « brûlante » question du remariage des catholiques ?

Puis-je rappeler que le journalisme est à peu près incompatible avec la génuflexion ? L'entrevue a été à ce point mièvre que j'ai demandé à Radio-Canada si le cardinal Ouellet avait exigé de ne pas se faire poser certaines questions comme condition préalable à l'entrevue. Réponse : non.

Eh bien… c'est pire !

Il ne manque pourtant pas de bons interviewers à la société d'État. Je pense à Anne-Marie Dussault, par exemple. Mais être lecteur, ou lectrice de nouvelles, ça ne fait pas de soi un bon interviewer. Même si on vous affuble du titre pompeux de « chef d'antenne ».

Quand Mme Galipeau a hérité en permanence du poste de chef d'antenne du *Téléjournal*, sa nomination a été accueillie comme une avancée pour les femmes. Et c'est une avancée, en effet. J'en suis.

Mais c'est ici que le bât blesse : plusieurs des positions arriérées de l'Église catholique touchent les femmes au premier chef. Surtout dans des pays en voie de développement, où les diktats de l'Église ont encore beaucoup de poids. L'avortement, la contraception : ce sont les femmes qui écopent quand les intégristes comme Ouellet et ses sbires imposent leurs vues sur ces sujets. Et là, une femme a la chance d'interviewer un obscurantiste comme Ouellet, un obscurantiste qui pourrait fort bien devenir pape, et elle lui demande quoi ?

Elle lui demande s'il était ému quand il a vu le pape quitter le Vatican. Elle lui demande si c'est la fin des pontificats à vie. Elle lui demande s'il tweete.

Tab…

Être lecteur, ou lectrice de nouvelles, ça ne fait pas de soi un bon interviewer. Même si on vous affuble du titre pompeux de « chef d'antenne ».

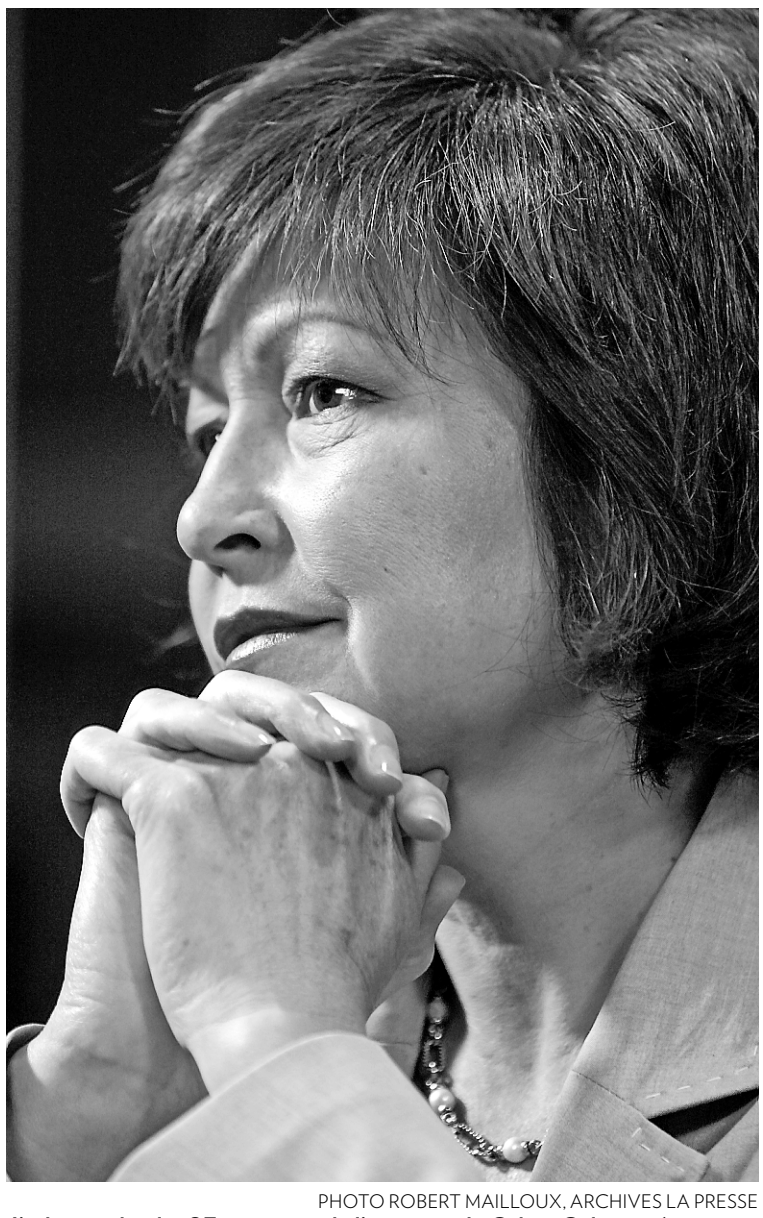


PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

J'ai beau relire les 23 questions de l'entrevue de Céline Galipeau (notre photo), chef d'antenne du *Téléjournal*, avec le cardinal Marc Ouellet, lundi soir, je n'en vois que des mièvres et des tièdes.

SALON DU VR MC 2013

TROUVEZ VOTRE VR DE RÊVE



DU 7 AU 10 MARS
MONTRÉAL, STADE OLYMPIQUE

Tout sous un même toit !

L'endroit idéal pour acheter, échanger ou louer votre VR de rêve. Vous pourrez y magasiner accessoires et services, et profiter de nombreuses conférences. C'est aussi l'emplacement rêvé pour explorer et trouver vos prochaines destinations vacances.

Organisé par ACVRQ Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec
En collaboration avec leclerc assurances et services financiers Distributeur AVIVA

SALONVR.COM



Concours
PARTEZ EN SILVERADO
À GAGNER : un Chevrolet Silverado LS 4×4 2013 à cabine allongée*
UNE GRACIEUSETÉ DE CHEVROLET
Pour participer, visitez l'espace Chevrolet au Salon du VR MC de Montréal ou de Québec.
* Aucun achat requis. Le modèle peut différer de celui illustré. Ouvert aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus seulement. Date limite de participation : 24 mars 2013. Date du tirage : 8 avril 2013. Détails à salonvr.com.

UN GUIDE COMPLET POUR TOUTES LES COUREUSES

/ LaCourseAPiedAuFeminin

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

les éditions LA PRESSE

SCANDALE SEXUEL

Le cardinal Ouellet a-t-il étouffé l'affaire ?

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO FILIPPO MONTEFORTE, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le cardinal Marc Ouellet traverse la place Saint-Pierre après une réunion tenue au deuxième jour du préconclave au Vatican.

ROME — Le cardinal Marc Ouellet a-t-il négocié en douce la retraite d'un homologue britannique soupçonné d'agressions sexuelles afin d'étouffer l'affaire ? C'est ce que rapporte la presse britannique, qui fait enquête sur le prélat Keith O'Brien, qui a démissionné le 25 février dernier. Cinq hommes l'accusent d'avances sexuelles non sollicitées.

Le Vatican avait préapprouvé sa démission le 12 novembre dernier. Normalement, elle n'aurait pris effet qu'à son 75e anniversaire, le 17 mars.

Son départ a finalement été précipité, deux jours après la publication, le 23 février, d'allégations d'agressions sexuelles dans la presse britannique.

Or, le Vatican aurait été au courant des agissements de Keith O'Brien dès octobre dernier. Une des victimes, un prêtre dont l'identité n'a pas été révélée, aurait porté plainte auprès du Saint-Siège à ce moment.

Selon le quotidien britannique *The Times*, c'est le cardinal Ouellet qui aurait organisé le départ à la retraite du cardinal O'Brien, en novembre. En tant que préfet de la Congrégation des évêques, il est responsable de leur nomination et de leur renvoi.

D'ailleurs, dans une entrevue à la CBC enregistrée samedi dernier, le cardinal Ouellet n'a pas contredit le journaliste Peter Mansbridge lorsqu'il a suggéré qu'il avait « négocié » le départ d'O'Brien.

« D'après ce que des journaux racontent, vous avez joué un rôle de premier plan dans les négociations avec un cardinal qui a pris sa retraite », a expliqué le journaliste en abordant la question des agressions sexuelles, sans que son interlocuteur ne nie l'information.

Les journalistes se sont heurtés à un mur de silence au sujet de cette affaire cette semaine au Vatican. « Je n'ai aucune information additionnelle », a simplement commenté le porte-parole Federico Lombardi.

Les vaticanistes, de leur côté, se montrent prudents et soutiennent qu'il est difficile de savoir ce que Marc Ouellet savait exactement et à quel moment. « Il y a beaucoup d'inconnues dans cette histoire », affirme Gerard O'Connell, journaliste pour *Vatican Insider*.

Le journaliste qui a révélé cette affaire insiste toutefois sur le fait que ses sources sont fiables. « Je n'ai pas parlé directement au prêtre qui s'est rendu au Vatican, car on le protège, a expliqué à *La Presse* Mike Wade, du *Times*. Mais mes sources sont bien placées dans l'Église d'Écosse, je leur fais entièrement confiance. Qui plus est, personne n'a démenti la nouvelle. On ne fait que s'abstenir de répondre. »

Réactions au Québec

L'ancien attaché de presse du cardinal Ouellet, Jasmin Lemieux-Lefebvre, qualifie l'histoire de « pétard mouillé ».

« J'ai entendu des personnes parler, qui se demandaient si des gens veulent torpiller la candidature de Marc Ouellet. Pour ma part, je crois que c'est un tour de force. Mgr Ouellet a réussi à obtenir la démission de Keith O'Brien avant la tenue du conclave, explique M. Lemieux-Lefebvre. C'est loin de nuire à sa candidature. »

La Dre Marie-Paul Ross, sexologue et religieuse, espère que le nouveau pape réformera l'approche de l'Église envers la sexualité.

« Le nouveau pape doit s'entourer de spécialistes pour bien parler de la sexualité humaine, car c'est une science complexe. L'Église ne sait pas quoi faire avec ça, car elle ne comprend pas. L'Église a besoin de réformes, c'est clair, et d'un prophète pour le faire », dit-elle, sans préciser si Mgr Ouellet est l'homme de la situation.

– Avec Hugo Pilon-Larose

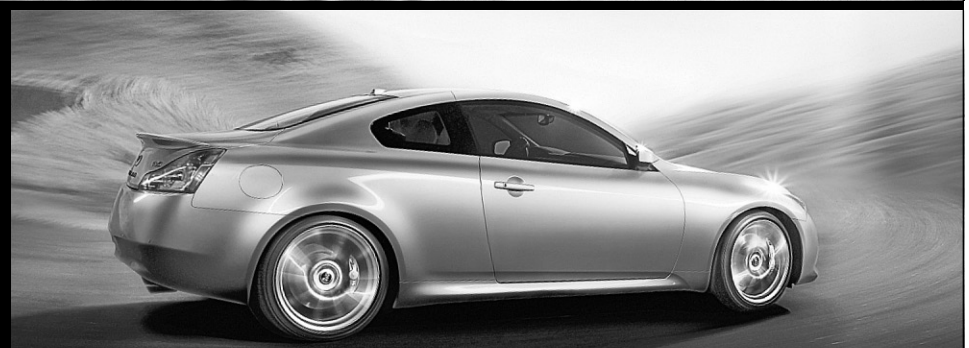
Infiniti présente
LA PERFORMANCE AVEC UN GRAND G



BERLINE G ÉDITION SIGNATURE D'INFINITI
Location à 1,9 % sur 48 mois*
Mensualité de 499 $ Avec 1 475 $ en comptant initial
Incluant 4000 $ EN RABAIS AU COMPTANT pour une durée limitée
- 328 CHEVAUX
- TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE
- AILERON ARRIÈRE, CALANDRE CHROMÉE FONCÉE ET TOIT OUVRANT COMPRIS
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 7 RAPPORTS AVEC CORRESPONDANCE DU RÉGIME EN RÉTROGRADATION



CABRIOLET G 2013 D'INFINITI
Location à 1,9 % sur 48 mois*
Mensualité de 637 $ Avec 3 826 $ en comptant initial
- 325 CHEVAUX
- TOIT RIGIDE ÉLECTRIQUE ESCAMOTABLE À 3 PANNEAUX
- JANTES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 19 POUCES
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 7 RAPPORTS AVEC MODE DRIVER SPORT



COUPÉ G 2012 D'INFINITI
Location à 0,9 % sur 48 mois*
Mensualité de 437 $ Avec 6 902 $ en comptant initial
Incluant 2 000 $ EN RABAIS AU COMPTANT pour une durée limitée
- 330 CHEVAUX
- TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE LIVRABLE
- SONORISATION STUDIO ON WHEELS MD INFINITI DE BOSE MD
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 7 RAPPORTS AVEC MANETTE DE CHANGEMENT DE RAPPORT EN MAGNÉSIUM MASSIF LIVRABLE

INFINITI
Performance inspirée

infiniti.ca

Park Avenue Infiniti
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
1950, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-666-2710

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

* Offre de financement à la location sur une nouvelle berline G37 2013 (G4XG73 AA00)/Cabriolet G37 2013 (G3VG53 AA00)/Coupé G37 2012 (G2TG72 AA00) seulement. Taux de financement à la location de 1,9 %/1,9 %/0,9 % pour un terme de 48 mois. Mensualité à la location de 499 $/637 $/437 $ avec 1 475 $/3 826 $/6 902 $ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Première mensualité requise à la signature du contrat. Mensualité inclut 4 000 $/2 000 $ de rabais à l'achat au comptant sur les modèles berline G37 Édition Signature 2013/Coupé G37 2012 neufs. Le rabais sera déduit du prix négocié avant les taxes. L'obligation totale de location est de 25 427 $/34 402 $/27 878 $. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 $), la taxe sur le climatiseur (100 $), la taxe écologique sur les pneus neufs (30 $) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Location basée sur une allocation annuelle de 16 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 $ le km. Ces offres sont disponibles jusqu'à minuit le 1er avril 2013 uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Cette offre peut faire l'objet de changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails.

MONDE

Succession de Benoît XVI

Timothy Dolan, le papable qui sait rire



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — **Si Timothy Dolan, archevêque de New York, devait être élu pape, il ne faudrait pas seulement s'intéresser à la couleur de la fumée émanant de la chapelle Sixtine, mais également à son odeur. Après tout, le cardinal de 63 ans n'a-t-il pas déclaré récemment qu'il fallait avoir « fumé de la marijuana » pour le voir s'installer au Saint-Siège ?**

« Ne pariez pas l'argent de votre lunch [sur mon élection]. Pariez sur les Mets. »
— Le cardinal Timothy Dolan



PHOTO MAX ROSSI, REUTERS

Même si le cardinal Timothy Dolan ironise sur ses chances de succéder à Benoît XVI, son nom continue d'être mentionné parmi les papables. Le père Robert Sirico, fondateur de l'Institut Acton pour l'étude de la religion et la liberté, compare la personnalité de l'archevêque de New York à celle de Jean XXIII.

La blague, lancée dans l'enceinte même de la cathédrale Saint-Patrick de New York, n'a pas scandalisé les New-Yorkais, qui sont habitués au sens de l'humour de leur archevêque. « Ne pariez pas l'argent de votre lunch [sur mon élection]. Pariez sur les Mets », leur a-t-il également conseillé par l'entremise du *Daily News*, un des tabloïds locaux.

Timothy Dolan n'a sans doute pas tort d'ironiser sur ses chances de succéder à Benoît XVI. Le Sacré Collège n'est probablement pas encore prêt à élire un pape originaire des États-Unis, un pays qui n'est pas en odeur de sainteté dans tous les coins du monde. Mais le nom du prélat new-yorkais ne continue pas moins d'être mentionné parmi les papables.

Et si les électeurs du prochain pape cherchent un candidat relativement jeune, médiatique et brillant, ils pourront difficilement trouver mieux que Timothy Dolan.

« S'ils veulent une version américaine de Roncalli, Timothy Dolan est leur homme », dit le père Robert Sirico, fondateur de l'Institut Acton pour l'étude de la religion et la liberté, en faisant allusion à Jean XXIII, pape connu pour son humanité et sa simplicité.

Accueilli par 3000 étudiants

À peine moins corpulent que Jean XXIII, Timothy Dolan a donné un exemple de son style personnel en septembre dernier en participant à une rencontre publique à l'Université Fordham aux côtés de l'humoriste Stephen Colbert, animateur d'une émission satirique sur la chaîne Comedy Central. Quelque 3000 étudiants ont accueilli bruyamment les deux célébrités catholiques, qui devaient débattre d'humour et de spiritualité.

À son entrée sur scène, Stephen Colbert a tendu la main au cardinal Dolan, qui s'en est emparé pour y déposer un baiser, se moquant ainsi de son statut de grand prélat. À la question de l'humoriste sur ses chances de devenir un jour souverain pontife, il a répondu : « Si je suis élu pape, ce qui est probablement la meilleure blague de toute la soirée, je m'appellerai Stephen III. »

Selon l'abbé Sirico, cette approche bonhomme est susceptible de diminuer le cardinal Dolan aux yeux de certains de ses collègues européens, qui pourraient y voir de la « superficialité ».

« Mais la réalité est tout autre. Le cardinal Dolan est une personne d'une grande profondeur spirituelle et d'une vive intelligence », dit le prêtre catholique, qui connaît personnellement le prélat new-yorkais, considéré comme un conservateur sur le plan doctrinal.

Le cardinal Dolan pourrait également être entaché par les affaires de pédophilie qui ont secoué l'Église catholique américaine. Il a été entendu le 20 février par les avocats des 575 plaignants qui disent avoir été agressés par des prêtres du diocèse de Milwaukee, dont il a été l'archevêque de 2002 à 2009.

Le cardinal Dolan a été interrogé sur sa décision, il y a neuf ans, de publier les noms des prêtres qui avaient agressé des enfants et sur la manière dont il avait répondu à cette tragédie.

TIMOTHY DOLAN EN SEPT TEMPS

1950	Naissance à Saint Louis, dans le Missouri
1976	Ordination à la prêtrise
1987	Secrétaire de la nonciature apostolique à Washington
1994	Recteur du Collège nord-américain de Rome
2002	Archevêque de Milwaukee
2009	Archevêque de New York
2010	Président de la Conférence épiscopale des États-Unis

Couronne en 1 heure !





Il n'a fallu qu'une visite chez le dentiste et moins de 2 heures pour faire ces trois couronnes dentaires. La « vieille méthode » demandait deux visites au fauteuil dentaire, deux injections, le tout échelonné sur deux semaines ou davantage et plus de quatre heures.

La méthode de couronne en 1 heure du Dr Comeau :

- Environ une heure après votre arrivée au bureau, vous quittez avec votre nouvelle couronne
- Aucune odeur désagréable, éclaboussure ou nausée causée par les empreintes
- Aucune attente de deux semaines !
- Pas de couronnes temporaires délogées ou cassées, perdues ou avalées!
- Pas de 2ième injection !
- Technologie plus rapide et moins chère que l'ancienne méthode



Appelez pour une consultation GRATUITE et demandez votre guide à propos des « Couronnes en 1 heure »
514-317-1179

www.spadentairelaurier.ca



mobilierphilippedagenais.com

Courez la chance de GAGNER un des 2 PRIX de 3500$ de Mobilier Philippe Dagenais

LA PRESSE

RE/MAX PRÉSENTE
N°1 DEPUIS 30 ANS
SALON NATIONAL DE L'HABITATION
EN COLLABORATION AVEC BANQUE LAURENTIENNE
DU 8 AU 17 MARS
PLACE BONAVENTURE

salonnationalhabitation.com

Pour participer, déposez votre bulletin de participation dûment rempli dans l'une des boîtes du concours situées au Salon national de l'habitation ou complétez le bulletin de participation électronique au salonnationalhabitation.com/promotion et concours.

CONCOURS La Touche DAGENAIS
BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : _____
Prénom : _____
Courriel : _____
Nº de tél. - jour : _____
Question d'habileté mathématique : (10 × 2) – (10 + 5) = _____

☐ OUI, JE DÉSIRE RECEVOIR LES OFFRES PROMOTIONNELLES DU SALON NATIONAL DE L'HABITATION ET DE SES PARTENAIRES.

Aucun achat requis. Ce concours s'adresse aux résidants du Québec seulement et est ouvert aux personnes de 18 ans et plus. Consultez le www.salonnationalhabitation.com pour le Règlement du concours La Touche Dagenais. Tirage le 3 avril 2013. Le gagnant doit répondre correctement à la question d'habileté mathématique.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE
RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence AIR CANADA RioTintoAlcan Financière Manuvie Pour votre avenir

Les « bus de l'apartheid »

Des lignes d'autobus réservées aux Palestiniens font scandale en Israël

La création de lignes de bus destinées uniquement aux travailleurs palestiniens suscite la controverse dans l'opinion publique et divise la classe politique israélienne. Conséquence de ces tensions, deux bus ont déjà été incendiés.

LESLIE REZZOUG
COLLABORATION SPÉCIALE

TEL-AVIV — En Israël, certains les ont déjà rebaptisés les « bus de l'apartheid ». Mis en place sous le contrôle de la société israélienne de transport Afikim, des bus destinés uniquement aux Palestiniens permettent, depuis lundi, de relier le point de passage d'Eyal, en Cisjordanie, à Tel-Aviv, où se rendent quotidiennement de nombreux travailleurs arabes.

Si elle fait débat, la création de ces lignes est résolument assumée par le gouvernement israélien. Pendant des mois, le ministère des Transports a en effet fait face aux demandes pressantes des représentants des colonies et aux nombreuses doléances de leurs habitants.

Selon certains colons, la promiscuité dans les transports entre membres des deux communautés aurait comme conséquence directe une augmentation des tensions. « Je peux les comprendre, lance Yoav Greenberg, étudiant à Tel-Aviv. Dans un contexte aussi tendu, il est normal de vouloir se mélanger le moins possible. C'est une manière simple d'éviter que cela dégénère », souligne-t-il.

Mesure préventive pour certains, les bus spéciaux représentent pour beaucoup d'autres un dispositif artificiel et inefficace.

« Je trouve ça inadmissible, s'indigne Tal Segev, commerçant à Tel-Aviv. Il est illusoire et naïf de penser qu'en séparant chaque jour un peu plus Palestiniens et Israéliens, on arrange réellement les choses. Moins il y aura de points de contact entre les peuples, plus la situation deviendra difficile. »

Une opinion largement partagée par la députée Zehava Gal-On, du parti de gauche Meretz. Dans une lettre publiée par le quotidien *Maariv*, elle a appelé le ministre des Transports à annuler rapidement sa décision. « Les autobus ségrégés qui fonctionnent sur une base ethnique étaient chose commune dans les régimes racistes. Il est inacceptable que cela existe dans un pays démocratique », écrit-elle.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Depuis lundi, les travailleurs palestiniens doivent emprunter des bus qui leur sont exclusivement réservés pour se rendre à Tel-Aviv.

« Les autobus ségrégés qui fonctionnent sur une base ethnique étaient chose commune dans les régimes racistes. Il est inacceptable que cela existe dans un pays démocratique. » — Zehava Gal-On, députée du parti Meretz

Et les représentants de la gauche israélienne ne sont pas les seuls à manifester leur colère. Dans la nuit de lundi à hier, deux bus ont été brûlés près du village arabe de Kfar Qassem.

L'État se justifie

Depuis l'événement et devant les critiques, les autorités israéliennes tentent de jouer la carte de l'apaisement. Elles tentent de se justifier et de rendre plus audibles leurs arguments en faveur de la séparation.

« Les nouvelles lignes vont limiter le surpeuplement dans les bus qui résulte de l'augmentation du nombre de permis de travail accordés aux Palestiniens, autorisés à travailler en Israël, et vont permettre d'améliorer la qualité des services, pour le bien des Israéliens comme des Palestiniens », a ainsi déclaré le ministère des Transports.

Autre raison invoquée : « Les nouvelles lignes de bus sont destinées aux travailleurs palestiniens entrant en Israël par le passage d'Eyal, afin de remplacer les opérateurs pirates qui transportent les travailleurs à des prix exorbitants. »

Le Ministère a également réaffirmé que les Palestiniens seraient toujours libres d'utiliser les lignes de bus habituelles. Un argument qui ne convainc ni les organisations de défense des droits de l'homme ni les Israéliens hostiles à la mesure. « Il ne faut pas se leurrer, reprend Tal Segev. Ils essaient simplement de gagner du temps en affirmant que les Palestiniens pourront continuer à utiliser ces bus. Je suis sûr que cela ne sera bientôt plus possible du tout », conclut-il amèrement.

En attendant de nouveaux changements, la décision sans précédent du gouvernement israélien devrait bouleverser durablement la vie quotidienne des dizaines de milliers de Palestiniens qui se rendent chaque jour en Israël pour travailler.

MAÎTRE DE LA ROUTE
ÉVÉNEMENT
ACURA



POUR UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE.

COMMANDITAIRE DE LA DIFFUSION CANADIENNE
MASTERSGOLF.CA

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

acuraquebec.ca

L'acheteur avisé lit les petits caractères : * Le rabais à l'achat au comptant de 10 000$ est offert sur les modèles Acura 2013 suivants seulement : Acura MDX (YD2H2DJN), MDX Tech (YD2H6DKN) et MDX Elite 2013 (HD2H8DKN) et sera déduit du prix d'achat négocié avant les taxes. Cette offre s'applique à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles neufs sélectionnés achetés et livrés entre le 1er mars et le 1er avril 2013 chez les concessionnaires Acura participants et ne peut être combiné aux taux subventionnés de financement ou de location. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec, sont sujettes à changement ou annulations sans préavis et se terminent le 1er avril 2013. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La tragédie



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

À travers des rebondissements mêlant le rocambolesque au tragique, la mort d'Hugo Chavez, 58 ans, a été officiellement annoncée, hier. Souffrant d'un cancer diagnostiqué en 2011, traité plusieurs fois à Cuba, le président du Venezuela était de retour chez lui où, malgré le secret, on savait que son état ne cessait de se détériorer.

Avant même l'annonce, la roue de la succession avait d'ailleurs commencé à tourner.

Dans un discours livré devant les plus hautes autorités politiques et militaires du pays, en début d'après-midi, le vice-président Nicolas Maduro avait donné le ton de l'immédiat après-Chavez. Ce fut une longue allocution dont on retiendra trois idées: conspiration, révolution, confrontation.



Successeur désigné et favori lors de l'élection qui devrait venir bientôt, Maduro a exhorté le peuple vénézuélien à continuer de lutter « dans l'unité et la discipline » contre les ennemis, les traîtres, la droite, les fascistes, qui continuent de menacer la révolution socialiste bolivarienne d'Hugo Chavez.

Ce sont d'ailleurs ces « ennemis de l'intérieur et de l'extérieur » qui ont empoisonné le président, a accusé Maduro, ajoutant qu'il appuierait un jour cette hypothèse par des preuves scientifiques. Et ces mêmes ennemis, a-t-il encore accusé, tentent de déstabiliser l'État vénézuélien. Au même moment, à Caracas, on expulsait deux attachés miliaires de l'ambassade des États-Unis – le grand Satan, pensait Chavez, tout comme l'Iranien Mahmoud Ahmadinejad dont il s'était fait un ami.

Ces expulsions enveloppées dans un scénario de complot à deux sous marquent la mort du *Comandante* du sceau du ridicule et de l'affrontement.

Au cours des prochains jours, la mort de Chavez sera assurément vécue chez lui comme une tragédie.

L'appareil étatique vénézuélien et, oui, une partie importante de la population canoniseront littéralement un saint – ça a déjà débuté. En même temps, ils pleureront le décès de la quasi-réincarnation de Simon Bolivar, le révolutionnaire mythique, que vénérait Chavez. C'est une caractéristique des chefs autoritaires, charismatiques, populistes et portés à la mégalomanie, à droite comme à gauche, que de susciter ce genre de ferveur: or, l'homme était tout cela.

Cependant, si on considère froidement la chose, cette disparition est-elle vraiment une tragédie pour la nation?

Au cours des prochaines semaines, on fera le bilan des 14 ans de règne du disparu. Il est probable qu'on sera alors appelé à décrire une période, peut-être pas catastrophique, mais certainement médiocre. Retour navrant du vieux folklore politique latino-américain. Sous-castrisme simpliste et vociférateur. Politique extérieure fondée sur le pétrole, dilapidé, utilisé comme arme et comme appât. Mépris de l'économie réelle…

Au total et malgré les initiatives mieux inspirées qu'il lui est aussi arrivé de lancer, l'Histoire pourrait juger Hugo Chavez assez sévèrement.

L'Alberta face à ses choix



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

« Dieu, faites qu'il y ait un autre boom pétrolier, je promets de ne pas le dilapider la prochaine fois », pouvait-on lire sur les pare-chocs en Alberta dans les années 80. La province devrait faire réimprimer cet autocollant et l'insérer dans son budget demain. Il est toujours d'actualité.

À première vue, la situation économique albertaine est enviable. Pas de dette, des milliards de dollars accumulés, la troisième réserve de pétrole en importance au monde. Un taux de chômage à 4,5 %, pas de taxe de vente, un taux d'imposition unique de 10 % pour les particuliers. Quel politicien peut se vanter d'avoir telle marge de manœuvre?

Pourtant, le gouvernement conservateur d'Alison Redford est complètement coincé, et son budget de demain ne lui vaudra que des critiques.

La chute brutale des prix du pétrole albertain a forcé le ministre des Finances à revoir ses projections à l'encre rouge le mois dernier. Le déficit de l'année courante s'annonce quatre fois plus gros que prévu. Annoncé à moins de 900 millions de dollars, il atteindra plutôt 3,5 à 4 milliards.

Les Albertains, furieux, crient à la trahison.

Oui, Alison Redford a fait des promesses exorbitantes, fondées sur des projections trop optimistes, pour se faire élire au printemps dernier. La dépendance de la province aux revenus pétroliers et gaziers, sa réticence à en conserver pour les générations futures, le manque de diversité de son économie, par contre, elle ne les a pas inventés. Ce sont des choix que les Albertains ont faits année après année, en toute connaissance de cause.

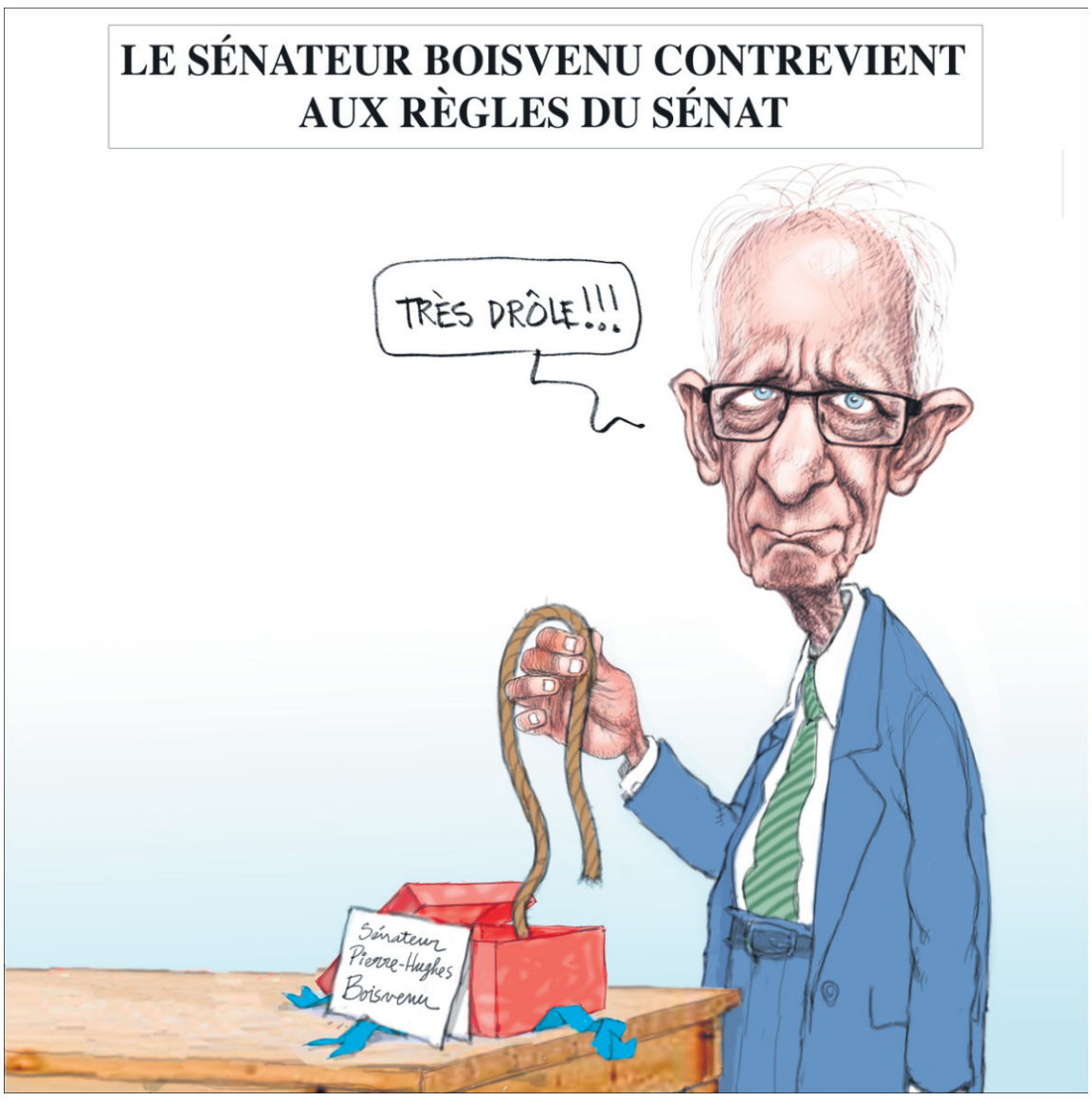
Le quart des entrées de fonds de la province dépend encore des ressources non renouvelables. Faute d'avoir développé de nouvelles sources de revenus, l'Alberta est toujours aussi vulnérable aux caprices des prix du pétrole et du gaz.

Diversifier une économie n'est jamais facile, et la province de l'Ouest doit composer avec des contraintes particulières. En temps de boom, les projets énergétiques drainent le capital et les ressources humaines. Et lorsque ce secteur va moins bien, l'État n'a plus d'argent.

La première ministre Redford a promis un budget « comme on n'en voit qu'un dans une génération », où le soutien à des secteurs comme l'agriculture, les forêts, la recherche en santé et les technologies vertes sera une priorité. On verra le sérieux de l'engagement demain.

Sa marge de manœuvre, en effet, est toute théorique. Un grand nombre d'Albertains refusent que le gouvernement aille chercher quelque revenu supplémentaire que ce soit en taxes ou en impôts. Il faut sabrer les dépenses, disent-ils. Le problème, c'est que la population augmente de 50 000 à 100 000 personnes par an. Le manque d'écoles, de routes et de cliniques médicales est criant. Difficile, dans ces conditions, de couper dans les services.

L'Alberta a vu bien pire dans les années 80, mais elle n'a pas su en tirer les leçons. Fera-t-elle mieux cette fois?



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

› LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
Keystone: dur coup pour les écologistes
par André Pratte

LA QUESTION DU JOUR
Il y a 1426 milliardaires dans le monde entier. Aimeriez-vous être milliardaire?
Oui › 60 % **Non › 40 %**
Résultats à 18 h, hier – 10 585 répondants

› LE CHANT DES SIRÈNES D'OPTION NATIONALE
Une opinion à lire exclusivement à **lapresse.ca/debats**

OPINION

L'assurance-emploi bipolaire



PIERRE-YVES McSWEEN
L'auteur est comptable professionnel agréé, professeur d'administration au cégep régional de Lanaudière et chargé de cours à HEC Montréal. Il collabore régulièrement aux pages Débats.

Le gouvernement Harper s'en prend aux chômeurs. On déchire sa chemise sur la place publique au nom des pêcheurs de la Gaspésie. La réforme du gouvernement Harper est maladroite. La raison paraît simple: ce sont deux réalités distinctes que l'on atteint avec une seule mesure.

D'une part, on tente de mettre fin aux abus de l'assurance-emploi. D'autre part, on introduit de nouvelles règles nuisant au concept d'occupation de territoire. La vision de l'assurance-emploi du gouvernement conservateur semble unidimensionnelle: elle est une assurance de dernier recours en cas de perte d'emploi. Pourtant, certaines nuances doivent être établies au préalable.

Les citoyens habitant les régions éloignées sont parties prenantes de notre objectif collectif d'occupation du territoire. Ainsi, leur recours chronique à l'assurance-emploi n'a pas la même signification que celui d'un travailleur de la région métropolitaine de Montréal dans le domaine de l'enseignement ou de la construction.

Cela amène l'idée de scinder les règles d'assurance-emploi en plus d'un volet. On pourrait créer un volet servant des régions bien identifiées répondant à des critères d'occupation du territoire. En quelque sorte, certaines régions du Canada pourraient bénéficier d'un programme « d'assistance à l'occupation du territoire ». Ce faisant, les règles d'accès à celui-ci seraient différentes de celles de l'assurance-emploi et son financement pourrait être revu.

L'objectif derrière les actions du gouvernement Harper est de mettre un terme au chômage planifié par un contribuable n'ayant pas l'intention, pour des raisons volontaires ou non, de retourner sur le marché du travail avant une période prédéterminée. L'objectif ne prend pas en compte le désir d'un travailleur de continuer de peupler une région qui se voudra contrainte à l'exode si une telle mesure est appliquée unilatéralement à travers le Canada. La bonne question est la suivante: qui devrait payer pour aider ce type d'employé à stabiliser son revenu sur une année? Son employeur? Lui-même? Les deux? Pour le moment, ce sont les travailleurs canadiens qui payent.

Certaines régions du Canada pourraient bénéficier d'un programme « d'assistance à l'occupation du territoire ». Les règles d'accès seraient différentes de celles de l'assurance-emploi et son financement pourrait être revu.

Maintenant, est-il logique qu'un chargé de cours bénéficie du chômage à chaque période estivale? Sans emploi disponible dans cette période, doit-on accepter que celui-ci utilise le chômage comme un revenu d'appoint perpétuel? Jusqu'où peut-on exiger de vouloir travailler dans un emploi nous convenant? Est-il logique qu'un travailleur de la construction planifie des « vacances » durant une période de chômage?

Quelques mesures pourraient être mises en place pour limiter les abus. Une première serait d'augmenter la période préliminaire à l'accessibilité au chômage en certaines circonstances. Ainsi, un chargé de cours à temps complet ou quasi complet ayant un contrat probable pour l'automne devrait-il avoir accès au chômage pour la période d'été? Ne devrait-il pas faire comme d'autres travailleurs et amortir son salaire de la période de travail sur 12 mois?

Appelons un chat un chat: une taxe « dédiée », c'est risqué. L'assurance-emploi devrait être une assurance réservée à la perte d'emploi non préméditée et involontaire. L'introduction d'une mesure d'assistance à l'occupation du territoire a un objectif bien distinct et doit être financée différemment. Cette mesure n'a pas à être financée par les payeurs d'assurance, mais par le fonds consolidé des impôts sur le revenu.

Pour l'instant, l'assurance-emploi correspond en partie à des subventions à des industries par l'externalisation des coûts à l'ensemble des travailleurs. Si l'intention du gouvernement est de subventionner une industrie, qu'on l'affirme sans détour! Autrement, qu'on demande à ces industries et à leurs travailleurs de financer leurs propres mesures de stabilisation de leurs revenus (comme le font les agriculteurs).

Pour l'instant, l'assurance-emploi est un fonds en quête d'identité devant être scindé et repensé. Par contre, la façon de procéder du gouvernement Harper est irresponsable et sans nuances. Il est temps de réfléchir autrement.

À BIEN Y PENSER

Les citoyens du Saguenay ont raison de réclamer la démission du député néo-démocrate Claude Patry, qui vient de changer d'allégeance politique pour passer au Bloc québécois. Quelle que soit notre orientation politique, nous devrions nous faire un devoir de les appuyer au nom du principe d'intégrité. En se permettant de changer de parti en cours de mandat, les « transfuges » manquent de respect envers les citoyens qui les ont élus. Ils contribuent à miner davantage la crédibilité d'une classe politique déjà amochée dans l'opinion publique.

- Jean-Paul Plante, La Malbaie

DÉBATS

Les casseroles deviennent parfois des boomerangs



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Agnès Maltais, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, aussi ministre du Travail, a été vexée du parallèle que l'on a fait entre les réductions de prestations qu'elle a annoncées pour certains bénéficiaires de l'aide sociale et la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper.

Il est vrai que les modifications qu'elle entrevoit, qui permettront des économies d'une quinzaine de millions, sont beaucoup plus modestes que la vaste réforme du programme fédéral. Mais les deux démarches procèdent d'une même logique. Et en dénonçant les mesures fédérales sur un mode enflammé, la ministre, qui a ouvert toute grande la porte à ceux qui lui ont servi la même médecine, se retrouve avec des manifestants devant ses bureaux et se fait vertement dénoncer par Françoise David de Québec solidaire.

L'aventure de M^me^ Maltais illustre un problème qui hante le gouvernement Marois depuis le début. Avant de prendre le pouvoir, le PQ s'est collé aux causes militantes et aux mouvements de contestation, parfois par affinité naturelle, mais souvent par calcul politique. Le PQ a créé des illusions, et ensuite déçu les attentes et trahi bien des alliés.

Le nouveau gouvernement découvre maintenant que les casseroles peuvent se transformer en boomerangs qui reviennent dans le front de ceux qui les brandissaient.

La ministre Maltais souffre maintenant d'un cas aigu d'arroseuse arrosée.

Dans le cas de M^me^ Maltais, la confusion entre le militantisme et les contraintes de l'exercice du pouvoir est encore plus flagrante parce que c'est en tant que ministre qu'elle a dénoncé sans nuances la réforme fédérale, qu'elle était dans la rue avec les manifestants, qu'elle a jeté de l'huile sur le feu, oubliant qu'elle n'est pas un leader syndical et que ses fonctions peuvent l'obliger à prendre des décisions impopulaires.

Et voilà pourquoi ses alliés sont tombés des nues quand ils ont appris que de nouvelles règles, discrètement publiées dans la *Gazette officielle*, prévoyaient des réductions de prestations, notamment pour deux catégories de bénéficiaires de l'aide sociale, les couples avec jeunes enfants et les célibataires entre 55 et 58 ans.

Ils perdront une prime de 129$ par mois, qui compensait le fait que, dans leur cas, la réinsertion sur le marché du travail était plus difficile. Leur prestation passera de 733$ à 604$ par mois, une baisse de 18%. Même si certains pourront être compensés par une prime temporaire de 195$, ces coupes sont plus brutales que les changements à l'assurance-emploi, parce qu'elles frappent des gens très pauvres, vulnérables, qui risquent d'être souvent incapables de s'adapter aux nouvelles règles du jeu.

Mais ce qui étonne dans cette mesure passée en douce, c'est qu'elle repose sur trois principes qui sont exactement ceux que défend le gouvernement Harper dans sa réforme de l'assurance-emploi.

Premièrement, l'existence d'un cercle vicieux qu'il faut briser, dans un cas la non-participation au marché du travail, dans l'autre, la culture des emplois saisonniers. Deuxièmement, l'idée qu'en serrant la vis, on forcera les gens à changer leurs comportements pour leur plus grand bien. Troisièmement, la conviction que ces mesures sont adaptées à la réalité du marché du travail et qu'il y a des emplois disponibles pour ces clientèles.

Pourtant, M^me^ Maltais, quand elle a dénoncé Ottawa, ou quand elle est allée sermonner la ministre fédérale Diane Finley, s'est bien gardée de dire qu'elle n'était pas en désaccord avec les principes sous-jacents à la réforme fédérale. Trop heureuse qu'elle était de trouver un terrain de combat contre le gouvernement fédéral et d'affirmer qu'il prônait des valeurs incompatibles avec celles du Québec. Et voilà pourquoi Agnès Maltais souffre maintenant d'un cas aigu d'arroseuse arrosée.

Plus que des *pasta*

Le projet de loi 14 cible les vrais enjeux



CLAUDETTE CARBONNEAU
Ex-présidente de la CSN, l'auteure collabore régulièrement à nos pages Débats.

Dans moins d'une semaine, le projet de loi 14 sur la révision de la loi 101 sera étudié en commission parlementaire. Il s'agit d'un exercice nécessaire qu'on ne saurait réduire aux pratiques tatillonnes relevées dans l'épisode du *pastagate*.

Loin de défendre l'indéfendable, la présidente de l'Office québécois de la langue française, Louise Marchand, s'est excusée. La ministre responsable, Diane De Courcy, a aussitôt annoncé sa volonté de revoir les procédures d'enquête. Que voulons-nous de plus ?

À ceux qui crient à l'abus de loi, je réponds qu'il y a plutôt un organisme devenu à l'étroit dans une loi dont les objectifs n'ont pas été actualisés.

Le premier mérite du projet de loi 14, c'est de sortir de l'immobilisme dans lequel tant les libéraux que les péquistes nous avaient enfermés. Le second mérite de cette loi, c'est de viser juste et de cibler les vrais enjeux. On pourra longtemps s'obstiner pour savoir si les mesures proposées sont suffisantes et vont assez loin. Une chose est claire cependant : les cibles d'action sont pertinentes. Elles vont droit au cœur des problèmes de notre temps.

La loi 101 a été un formidable levier d'affranchissement et d'affirmation du peuple québécois. Mais le temps a passé, les tribunaux canadiens ont joué du couteau et la société de 2013 n'est plus celle de 1977. La place du français au Canada a fondu comme le poids démographique du Québec. L'immigration s'est amplifiée et diversifiée. Le tiers de la population montréalaise a maintenant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Son intégration à la société d'accueil devient plus difficile, parce que les francophones sont devenus minoritaires dans l'île de Montréal.

On peut certainement se réjouir qu'un nombre plus important d'immigrants aient une connaissance du français. Toutefois, ceux qui ont une maîtrise élevée de cette langue sont en diminution, ce qui complique l'intégration en emploi. Vivement une évaluation des niveaux de compétences linguistiques et de l'offre de francisation, comme le propose le projet de loi ! Mieux encore, on ouvre une porte aux immigrants pour exiger d'être francisés. La présence d'une ministre sensible aux immigrants qui cumule les responsabilités du français et de l'immigration est aidante, mais il faudra que les budgets suivent !



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Le premier mérite du projet de loi 14, c'est de sortir de l'immobilisme dans lequel tant les libéraux que les péquistes nous avaient enfermés.

Les défis ne se limitent pas à la démographie. La mondialisation et les nouvelles technologies deviennent souvent le prétexte du tout-à-l'anglais. L'assujettissement des entreprises de 26 à 49 salariés, l'obligation de justifier les exigences de postes bilingues, la révision du mécanisme de plaintes pour les non-syndiqués constituent des pas dans la bonne direction que la commission parlementaire devra permettre de bonifier, si on veut vraiment faire du français la langue normale et habituelle de travail.

L'inclusion dans la Charte québécoise des droits et libertés du droit de vivre et travailler en français est bienvenue. Ce faisant, on tente de mieux encadrer les tribunaux canadiens qui ont souvent charcuté la Charte de la langue française, tout en donnant plus de droits aux citoyens.

Gouvernement minoritaire oblige, la loi 101 ne sera pas étendue aux cégeps. Un examen obligatoire de français sera exigé comme condition d'obtention d'un diplôme secondaire ou collégial d'une institution anglophone. La croissance des cégeps anglophones sera mieux contenue puisqu'on exigera d'eux qu'ils accordent la priorité à la communauté anglophone pour laquelle ils ont été créés. Voilà qui permet de s'attaquer un tant soit peu au déséquilibre observé alors que les anglophones comptent pour 8,7 % de la population, mais contrôlent 16,2 % des places offertes dans les cégeps.

On pourra trouver que le projet de loi 14 ne va pas assez loin. On ne pourra pas cependant crier à l'inaction ou dénoncer les cibles retenues par un gouvernement qui s'emploie enfin à rénover une grande loi.

LE DÉBAT DU JOUR/AIDE SOCIALE

Des compressions justifiées ?

Approuvez-vous les compressions du gouvernement Marois dans l'aide sociale ?
Son attitude s'apparente-t-elle à celle du gouvernement Harper dans la réforme de l'assurance-emploi ?

UN MAUVAIS MOMENT



JEAN BAILLARGEON
Expert-conseil en communication stratégique et en gestion d'enjeux

Je suis d'accord avec les mesures du gouvernement québécois. Le problème à l'origine de leur mauvais accueil découle de la conjoncture défavorable. Cette annonce arrive à un très mauvais moment, surtout après les compressions du fédéral dans le programme d'assurance-emploi. M^me^ Maltais perd maintenant toute crédibilité en critiquant les coupes fédérales, puisqu'elle utilise la même recette, pour les mêmes raisons, soit les contraintes budgétaires et les abus de certains prestataires. En communication, on appelle cela « l'effet boomerang ». Le contexte a fait en sorte que le message de la ministre Maltais ne passe pas, même s'il s'agit de bonnes mesures, mais malheureusement prises dans un mauvais contexte. L'aide sociale est une mesure temporaire de dernier recours, c'est pourquoi les mesures de retour au travail sont à prioriser, car elles servent à briser l'isolement de personnes démunies. Pour réussir, l'accompagnement ne doit pas seulement être monétaire, il doit aussi être sociétal. Pourquoi les grands employeurs et les syndicats ne s'entendent-ils pas pour offrir un certain nombre de postes de travail journalier à des assistés sociaux peu qualifiés ?

FAITES DES COUPES AILLEURS !



FRANCINE LAPLANTE
Femme d'affaires

Cette décision du gouvernement Marois est difficile à comprendre et surtout à accepter. Je n'arrive pas à croire qu'un gouvernement n'a pas d'autre endroit où faire des coupes avant de s'attaquer à cette classe de société ! Le nerf de la guerre ne se trouve pas dans l'aide sociale et ce n'est pas là que nous allons faire les économies substantielles qui permettraient de rétablir les finances publiques. Je trouve indécent de s'en prendre encore une fois aux plus vulnérables, comme ces personnes de 55 à 58 ans qui ont généralement trimé toute leur vie. Et les familles avec de jeunes enfants qui doivent vivre avec une moyenne de 750 $ par mois ! Nous voulons une société éduquée, des jeunes allumés, des aînés heureux, autonomes et moins malades, et pourtant nous nous attaquons directement à ces classes vulnérables pour générer tout au plus des économies de bouts de chandelle. On peut bien reprocher ce que l'on veut au gouvernement Harper, mais il n'a pas essayé de nous passer sa réforme de l'assurance-emploi en catimini un vendredi après-midi.

OÙ SONT LES EMPLOIS ?



JANA HAVRANKOVA
Médecin endocrinologue

Le gouvernement péquiste a houspillé le gouvernement fédéral pour le manque « d'études d'impact » concernant les modifications brutales à l'assurance-emploi. Presque simultanément, le gouvernement du Québec sort de son chapeau des changements au régime d'aide sociale, sans études d'impact, très discrètement, pour ne pas dire en catimini. Les buts des compressions : diminuer les dépenses, encourager l'emploi, contrer la dépendance envers l'État. Comme si de telles mesures devaient créer automatiquement des emplois ! Où se trouvent-ils, ces emplois ? Où sont les études d'impact ? À quel point est-il vrai que beaucoup de prestataires de l'assurance-emploi et de l'aide sociale ne cherchent pas d'emploi puisque l'État pourvoit à leurs besoins ? Bien entendu, les travailleurs qui se lèvent le matin, bravent les intempéries, subissent les aléas de la circulation et des humeurs de leurs supérieurs se demandent à juste titre pourquoi ils paieraient pour des paresseux. Bien sûr, il est important de traquer la fraude et l'indolence, mais pourquoi faire porter l'odieux à certains groupes de prestataires ? Il y a gros à parier que, selon sa coutume maintenant bien rodée, le gouvernement péquiste reculera.

Faites aussi valoir votre point de vue au www.lapresse.ca/debats

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

États-Unis
Ehoud Barak, premier visiteur de Hagel

Le ministre israélien de la Défense, Ehoud Barak, a été le premier homologue étranger à rencontrer le nouveau secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel, critiqué pour des propos passés sur l'influence du « lobby juif ». Barack Obama doit faire sa première visite d'État en Israël dans deux semaines.

—Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Corée du Nord
Nucléaire : nouvelles sanctions proposées

Washington a proposé au Conseil de sécurité de l'ONU, avec l'accord de Pékin, de prendre des sanctions supplémentaires contre la Corée du Nord après son essai nucléaire du 12 février, alors que Pyongyang a brandi de nouvelles menaces. Washington a prédit l'adoption du projet d'ici la fin de la semaine.

—Agence France-Presse



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Israël
Premier *Playboy* en hébreu

Le magazine *Playboy* doit être distribué pour la première fois aujourd'hui en Israël en hébreu, mêlant des photographies de modèles israéliens dévêtus et des articles dans la langue de la Bible. « Le magazine sera très sexy, mais il ne parle pas de sexe », a déclaré récemment l'éditeur du magazine, Daniel Pomerantz.

—Agence France-Presse



PHOTO ASSOCIATED PRESS

20,3 %

La proportion des femmes dans les parlements du monde a pour la première fois passé, en 2012, le seuil des 20 % grâce au système des quotas, a annoncé, à Genève, l'Union interparlementaire. La moyenne mondiale des femmes dans les parlements s'établissait à 20,3 % fin 2012, contre 19,5 % un an plus tôt.

—Agence France-Presse

Élections au Kenya
Le vice premier-ministre en tête

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET ASSOCIATED PRESS

NAIROBI, Kenya — Les résultats de l'élection présidentielle kényane étaient dévoilés au compte-gouttes hier mais donnaient invariablement en tête le vice-premier ministre, Uhuru Kenyatta, inculpé de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale pour son implication présumée dans l'organisation des violences qui avaient émané de l'élection présidentielle de 2007.

L'avance de M. Kenyatta sur son plus grand rival, le premier ministre Raila Odinga, n'a cessé de se confirmer depuis la fermeture des bureaux de vote lundi soir. Au moment de mettre sous presse, les résultats partiels donnaient 53 % des voix à Keynatta contre 42 % à Odinga. Le scrutin a été marqué par une participation supérieure à 70 %.

Plus de 330 000 bulletins ont par ailleurs été invalidés, peut-être en raison de la complexité inédite du scrutin de lundi. Les Kényans devaient en effet élire également leurs députés, sénateurs, gouverneurs, membres de l'Assemblée départementale et un quota de femmes à l'Assemblée nationale.

Après que les électeurs eurent manifesté de l'inquiétude quant à ces bulletins de vote rejetés, le président de la Commission électorale indépendante, Issack Hassan, a annoncé, en soirée hier, que ceux-ci seront comptabilisés dans le résultat final. Des analystes avancent que ces votes avantageront M. Odinga et qu'un second tour sera nécessaire pour départir le vainqueur.

Les autorités responsables des élections ont sept jours à la suite du scrutin pour communiquer les résultats. La lenteur du dépouillement des bulletins de vote, notamment à Nairobi, a tout de même été critiquée.

Par ailleurs, deux explosions faisant au moins un blessé, selon la Croix-Rouge, ont eu lieu hier dans la capitale, cible au cours des derniers mois d'attaques attribuées par les autorités aux partisans des islamistes somaliens shebab.



PHOTO IVAN LIEMAN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Plus de 70 % des électeurs kényans sont allés aux urnes lundi. Hier soir, les résultats officiels se faisaient toujours attendre.

